

LA SEMAINE COMMERCIALE

MARCHÉS FINANCE INDUSTRIE ASSURANCE.

ORGANE DES INTERETS COMMERCIAUX DE QUÉBEC.

VOL. I.—No. 14

QUÉBEC, VENDREDI, 16 NOVEMBRE 1894

PRIX D'ABONNEMENT: \$2.00

ULRIC BARTHE, *Rédacteur-en-chef.*

L. E. THOMPSON, *Administrateur.*

LES
Allumettes
BIEN CONNUES

TELEGRAPH
TELEPHONE
TIGER
PARLOR

Sont fabriquées par la
E. B. Eddy Co, Hull

F. H. ANDREWS & SON
AGENTS A QUÉBEC.

ENCRE
DE TOUTES SORTES POUR L'ÉCRITURE
Fabriquées par
G. TOIRAY-MAURIN



L'AZULINE—Encre bleue-noire. D'une très jolie nuance bleu. Intense en écrivant, tournant de suite au noir parfait.

LA SYRIENNE—Encre violette-noire, communicative, donnant des copies très nettes six mois après l'écriture.

LE XIX^e SIÈCLE—Encre triple-noire, inaltérable. Spéciale pour la comptabilité et actes publics.

Encre carminée, Encre à marquer le linge, Encre métallique, Colles liq. lica, Culs, Pains à cacheter.

Tous ces produits sont de qualité supérieure et donnent la plus entière satisfaction.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

J. B. BOLLAND & FILS,
MONTRÉAL et QUÉBEC

Seuls agents au Canada.

J. Geo. Bussières, Architecte
et solliciteur pour brevets d'invention.
Dessins pour reproduction sur journaux (ZINCOGRAPHY)

No. 60, COTE LA MONTAGNE.

REMARQUEZ BIEN —
NETT 30 JOURS
28½ CENTS
 Nous offrons **CLAIQUES** pour femme, *Unies*,
Sandale et Croquet à
 Toutes autres lignes en proportion.

CAMPBELL & BRODIE
QUÉBEC.

LA MAISON
GERVAIS, HUDON & CIE

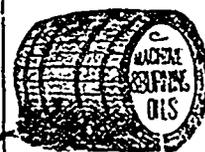
vient de déménager ses bureaux et magasins au
No 177 RUE ST-JOSEPH
ancien poste de M. J. A. Langlais et
voisin de M. Z. Paquet

Cette maison tiendra le plus grand assortiment de
PIANOS ET HARMONIUMS
comme par le passé, tel que: pianos HEINTZ,
MAN, MASON & RISCH, BELL, etc.
Harmoniums BELL, DOHERTY, etc.

Musique en Feuilles
Une Spécialité

Les nouvelles machines à coudre
WILLIAMS et DAVIS

Tordeuses,
Laveuses,
Coffres de Sureté,
Etc., Etc.



Entrepot
DES
HUILES

Huile Astrale, Huile Water White,
Huile de charbon, Huiles à machine et
cuir, Benzine, Gazoline, **AUX PLUS**
BAS PRIX.

AUSSI—LAMPES, LUSTRES, LANTERNES,
APPAREILS DE LANPE, VERRERIES, ARGENT-
TERIES, POTERIES et GRANITE.

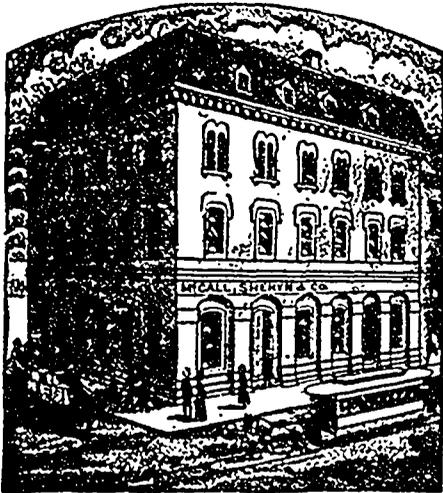
A. E. Vallerand
67, rue Dalhousie
QUÉBEC.

Thés || Nouvelle Récolte

Reçu directement du Japon par steamer
EMPEROR OF CHINA et de Chine par le steamer
EMPEROR OF INDIA, un assortiment consi-
dérable dans tous les prix et qualités. Aussi
par le **Bin RAPID**.

SUGRE DE CANNES des Îles des
Barbades
Naz. Turcotte & Cie
54, 56 et 58 rue Dalhousie, Québec

MCCALL, SHEEHY & CIE F. Kirouac & Fils



IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
Anglaises,
Françaises,
Allemandes et
Américaines

Constantement en mains un assortiment
considérable d'effets canadiens provenant
des meilleures fabriques du pays, viz :

TWEEDS CANADIENS,
COTONNADES de
tous genres, Etc.

AUSSI—A chaque saison, un grand choix
dans les articles suivants : Chapeaux de
paille et de feutre pour Messieurs et pour
Dames, Fleurs artificielles, Rubans, Dentel-
les, Parasols et articles de fantaisie. Leur
assortiment dans ces différents genres est
très varié et très copieux.

52 RUE ST-PIERRE
QUEBEC

VENANT D'ARRIVER PAR VAPEUR "ESCALONA"

Notre importante
consignation de
COGNACS

P. Richard Chs. Couturier F. Marion & Cie
"V. O." "V. S. O." "V. S. O. P."

en barriques, quarts, octaves, demi-octaves, bouteilles, demi-bouteilles, quart-bouteilles
AUSSI—UNE QUANTITÉ CONSIDÉRABLE DE

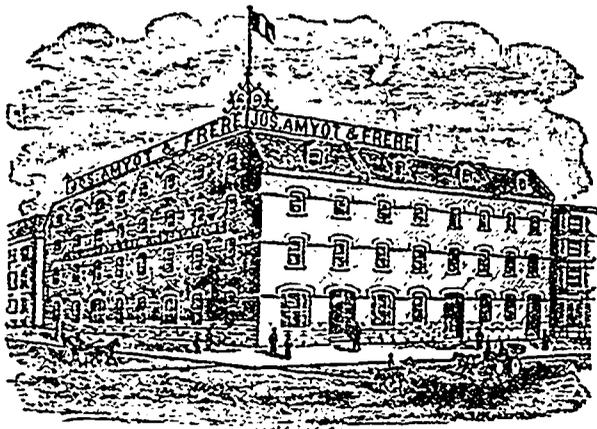
VINS TARRAGONES; DE MESSE, SICILE, SHERRIES, CLARETS
que nous offrons à des prix exceptionnels, pour livraison immédiate.

✉ Ecrivez pour prix et échantillons.

Laporte, Martin & Cie | EPICIERS
en gros
72-74-76-78, rue St-Pierre, Montreal

JOS. AMYOT & FRERE

Importateurs de Nouveautés Européennes, Américaines
et Canadiennes



Bimbloteries
En gros seulement

Bimbloteries
En gros seulement

Spécialités en Chapeaux, Rubans, Dentelles et Fleurs, et toutes les
dernières Nouveautés : Bijouteries, Jouets, Feux d'artifice
articles du Japon et de la Chine.

45 rue DALHOUSIE, Basse-Ville, Québec

Jobin & Rochette

Manufacturiers de CHAUSSURES et marchands de CLAQUES
MARQUE JACQUES-CARTIER

Fabrique: Coin des rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch
Succursale: Coin des rues ST-PIERRE et SOUS-LE-FORT

Pour les Claques et Pardessus, MM. les marchands de la campagne, écrivez
pour avoir nos prix et conditions avant de placer vos commandes
Les commandes par lettre auront une attention toute spéciale.

FARINES, POISSONS et HUILES

QUEBEC.

GEORGE DEMERS COURTIER, Etc.

Achats et ventes d'actions de banques.
Echanges sur Londres, Paris, New-York, etc.
S'occupe de l'achat et de la vente de

BEURRE ET FROMAGE

AUX
ACHETEURS DE FARINES
en lots ou chars

Demandez mes nouveaux prix, vous y trou-
verez votre profit.

D. E. Drolet
50 et 52, rue Dalhousie, QUEBEC

Charles VEILLEUX

Marchand de bois

Toujours en mains :—Chêne, Pin, Frêne, Ta-
marac, Orme, Etc., au pied cube. Aussi Bois
marchand scié sur commande.

QUEBEC-SUD

F. A. MERCIER

NOTAIRE

105, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC

ARGENT A PRÊTER sur hypothèque à la ville
et à la campagne.

B. BEGIN & CIE

MANUFACTURIERS DE

BALAIS ET BROSSES

Nos. 51-53, Rue Saint-Paul
BASSE VILLE, QUÉBEC.

T. D. Beattie

ENTREPOSEUR et Agent général
à commission

Rue Dalhousie, Québec

Conditions d'emmagasinage de 1ère classe
franco et en douane. Agent pour la "Johnston
Fluid Beef Co." et la "St. Lawrence Starch Co.
Limited."

CHAREST & JULIEN

FABRICANTS DE HARNAIS

Coin des rues du Pont et du Roi
ST-ROCH, QUEBEC

125 Harnais de fantaisie valant \$18 pour \$10.
Vingt bons ouvriers selliers trouveront de
l'ouvrage en s'adressant à notre bureau.

CHAREST & JULIEN

A l'enseigne de la BRIDE D'OR

LA
SEMAINE COMMERCIALE

90-92 COTE DE LA MONTAGNE

QUÉBEC, VENDREDI, 16 NOVEMBRE 1894.

ABONNEMENT A

" LA SEMAINE COMMERCIALE "

Par année..... \$2.00
Pour 6 mois..... 1 00
Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de discontinuation d'abonnement, —
il en sera de même des avis de changement d'adresse, — ne vaudront que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

L'INDUSTRIE A QUÉBEC

Nous disions que les industries principales à Québec, celles qui ont remplacé la construction des navires, sont la tannerie et la cordonnerie.

Nous pourrions y ajouter la fabrication du coton et la préparation des fourrures.

L'industrie du bois de charpente se meurt, elle est morte.

Tout est donc à faire dans l'industrie, et nous le demandons à ceux qui peuvent disposer de quelques capitaux : doit-on rester les bras croisés, et attendre la Providence ? Ne rien faire, c'est reculer, décheoir, tomber dans l'abîme, rouler dans le néant, agir quand même l'action n'auroit pas une portée immense, c'est provoquer un mouvement dans les groupes, encourager les connaissances, activer la pensée, les forces physiques, la circulation du numéraire, galvaniser l'espérance, et déterminer des résultats appréciables.

Agir, c'est aussi attirer l'attention et l'intérêt du dehors, et avec cela souvent le capital en quête de placements.

Il n'y a pas de ville sur le continent dont la position géographique, les conditions économiques soient plus favorables que Québec à l'entreprise conçue, agencée et mise en pratique d'une façon judicieuse et énergique.

Notre ville a le plus beau port du monde, accessible au moins neuf mois dans l'année, elle est environnée de pouvoirs d'eau ; et de plus la main d'œuvre y est à plus bas prix que partout ailleurs, parceque les ouvriers forment, règle générale, une population frugale et économe. La propriété foncière n'a jamais été à aussi bon marché.

Ce sont là des avantages et des moyens de succès qu'on ne rencontre pas ailleurs, que l'on en soit bien convaincu. Personne ne peut contester le fait.

Voilà pourquoi nous devrions avoir ici dans la vallée de la St-Charles, des fabriques de lainages, des filatures, et autres manufactures.

On nous traitera tout probablement d'utopiste, de visionnaire en certains lieux, mais cela ne nous empêchera pas de dire qu'à tout prix il faut agir, et sans délai encore, qu'il est d'urgence que ceux qui peuvent disposer d'un peu d'argent se réunissent et se concertent, et qu'il est justifiable de leur part de prendre l'initiative dans une direction ou une autre, et de compter sur le succès pour les raisons que nous énumérons ci-dessus.

Ce que l'on paraît exploiter à Québec de préférence, c'est le courtage, le prêt à la petite semaine, en dehors du commerce régulier. D'autres gens qui ont de l'argent le placent sur des maisons de louage dans une ou deux chambres dans lesquelles ils entassent de pauvres familles de six, huit et dix personnes, tout ce qui pour tirer d'une mesure cinquante pour cent plus qu'elle ne vaut.

Voilà ce que l'on voit à Québec en dehors du petit commerce qui s'y fait.

C'est dur à dire, mais c'est ça.

Il y a donc là un état de choses malsain ; il n'y a pas de production industrielle, et l'on cultive l'avarice en la déguisant sous toutes les formes possibles.

Viendra-t-on nous dire qu'il n'y a pas lieu de faire mieux ?

Pourquoi donc une fraction de cette argent ne servirait-elle pas à vivifier une entreprise quelconque, à l'asseoir sur des bases solides, surtout quand à Québec nous sommes dans des conditions introuvables ailleurs pour tenter l'aventure ? Quand chaque semaine une manufacture acquitterait un bordereau de paie de quelques milles piastres, dans un groupe d'ouvriers, le crédit général ne manquerait pas de s'en trouver plus à l'aise depuis l'Hôtel de Ville jusqu'à l'épicerie du coin.

Le bon marché de la main d'œuvre dans un endroit constitue un grand facteur de prospérité. Et les gens qui suivent un peu le mouvement commercial à l'étranger savent une chose, c'est que, si les Allemands font aujourd'hui une si rude concurrence au commerce anglais dans tous les pays, si les Japonais ont pu donner un développement aussi considérable à leur commerce extérieur même dans les colonies anglaises, si la marine marchande norvégienne envahit toutes les mers, c'est grâce au bon marché de la main-d'œuvre chez ces différents peuples, et à leurs habitudes de frugalité et d'économie.

Pourquoi donc les Canadiens français de Québec et du district de Québec qui se trouvent dans les mêmes conditions économiques que les Allemands, les Japonais et les Norvégiens, n'auraient-ils pas autant de succès que ces gens-là ?

LE SUCCÈS EN AFFAIRES

LA LETTRE

II.

La correspondance commerciale a une importance que l'on traite bien trop souvent avec une légèreté impardonnable. Aussi combien de fois n'est-elle pas la cause d'erreurs, de retards, de pertes et de procès !

Si elle n'exige pas des connaissances littéraires étendues, elle réclame au moins le savoir de l'orthographe et des principales règles de la syntaxe dans une langue ou dans une autre. Un peu de calligraphie ne gêne rien non plus. Quand nous disons calligraphie, nous entendons une écriture courante et lisible, et pour arriver à faire déchiffrer son manuscrit, il est peut-être à propos de recommander aux gens d'adopter le genre d'écriture vertical ou semi-vertical, aux lettres rondes.

Quand une lettre est bien écrite et que tout y est régulier et soigné jusqu'à l'adresse, l'impression qu'elle crée est invinciblement favorable à celui qui l'a écrite et à la maison qu'il représente.

Les grandes qualités d'une lettre d'affaires sont la concision, la clarté et la méthode. En général, tout ce qui a trait à une même affaire devrait être contenu dans un seul et même paragraphe ; il est bon de consacrer un paragraphe à chaque affaire ; le paragraphe accentue la clarté de la lettre.

Voici quelques-unes des principales lacunes que l'on trouve dans les lettres des marchands : dates incomplètement données ; dates en abrégé, ce qui expose à des erreurs. Ainsi on a adopté la formule suivante depuis plusieurs années : 11/5/75 ; ce qui veut dire 11e jour du cinquième mois de 1875 ou 11 mai 1875 ; fort bien, si c'était de règle générale de mettre le quantième en premier lieu, le mois et l'année ensuite ; mais il est bien des endroits où l'on met le mois, le quantième et l'année ; voilà ce qui arrive chez les Anglais ; de sorte que la formule arithmétique ci-dessus peut prêter à l'ambiguïté et être prise pour le 3e jour du 11e mois, ou le 3 novembre 1875, ce qui n'est pas du tout la même chose. On pourrait peut-être représenter les mois par un chiffre romain comme suit 11^v/75 ; alors on saurait à quoi s'en tenir dans tous les cas d'interversion des jours et des mois.

Nous sommes d'avis que l'ancienne manière est encore la meilleure, savoir. Québec, mercredi, 11 mai 1875.

Nous introduisons dans la date le nom du jour, et nous croyons qu'il est tout-à-fait utile et important de le donner dans une date, soit pour une lettre, soit pour une circulaire, ou tout autre imprimé.

HENRY A. BEDARD

COMPTABLE PUBLIC ET
LIQUIDATEUR

S'occupe d'audition de comptes, inspection de livres et préparation de feuilles de balance.

Fait la perception de crédits, bons, dou-
teux ou mauvais, à des conditions très
faciles.

Possède la plus grande expérience et les
meilleures relations pour agir comme
intermédiaire entre débiteur et créan-
cier.

BUREAU :

125 Rue St-Pierre
QUEBEC.

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-415-417, Rue St-Valler, St-Roch
QUEBEC.

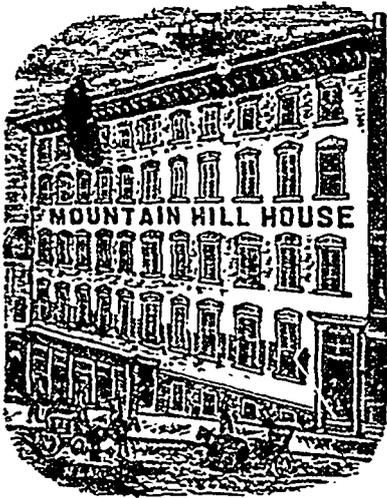
SPECIALITE:—Cuir à semelle Spanish, Eagle,
Penclanz, Bracobridge, Slaughter, Cuir Rouge
Cuir à Harana, Veau Français S.U. Lyon, Bois &
Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

— AUSSI. —

Jobber en chaussures.

Un assortiment d'Empelgues importées et
toutes espèces de Fournitures pour chaussures
CORRESPONDANCE SOLICITEE

MOUNTAIN HILL HOUSE



94 à 98 Rue de la Montagne
QUEBEC.

E. DION & Cie - - - Prop.
JOS. CLOUTIER - - - Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.

MM. DION & CIE ayant fait des réparations
considérables, en ont fait une maison de première
classe, très confortable, à des prix très raison-
nables.

D. RATRAY & SON
ENTREPOSEURS

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et
St André, Québec.

Entmagasinage "franco ou en douane" à taux
modérés. Marchandises reçues sur commissa-
nements. Assurance effectuée sur les marchandi-
ses hangarées, si on le désire. TELEPHONE 771

L'omission de ce détail est encore une
lacune presque générale dans la corres-
pondance ; on veut abrégé, on veut aller
vite, et l'on n'égale un point qui, à un
moment donné, peut avoir une importance
capitale devant les tribunaux.

Quo de fois omet-on aussi dans une
lettre d'indiquer le lieu d'où elle est écrite !
Le signataire s'imagine que, son nom et
son domicile étant bien connus, l'indica-
tion est superflue.

Parfois on néglige d'écrire l'année, sous
prétexte que chacun doit savoir dans le
moment dans quelle année il se trouve.
Il n'y a pas de doute que pour le quart
d'heure l'indication de l'année semble
superflue, mais combien on réalise avec
regret qu'elle ne l'est pas lorsque plus tard
on est forcé de référer à la lettre ; alors
on ne sait plus comment s'orienter ; com-
ment savoir si la lettre a été écrite ou la
circulaire publiée en 1891 ou 1892 C'est
alors que l'on maugrée cordialement contre
le lacune que nous croyons devoir signa-
ler aujourd'hui. Parfois, si l'on a con-
servé les enveloppes des lettres, on peut
s'en rapporter aux sceaux des bureaux de
poste ; mais là encore il arrive que ceux-
ci restent muets ; ce sont des pâtés d'encre
ou ils sont illisibles. Voilà ce qui arrive
aux bureaux de poste de Québec et à ceux
de la campagne. Les sceaux de la poste
sont trop souvent tout-à-fait illisibles.
Aux Etats-Unis le sceau indique toujours
lisiblement le jour qu'une lettre est par-
tie, si c'est le matin ou l'après-midi, et
très souvent à quelle heure de l'avant ou
de l'après-midi.

Avis aux employés des bureaux de poste.

Quant à la signature, souvent le gérant
général ou le commis en chef de la maison
à plein pouvoir de signer le nom de la
raison sociale ; mais alors la plupart du
temps, ici du moins, cet employé met sim-
plement ses initiales au-dessous du nom
de la raison sociale. Cette coutume est
répandue, mais nous croyons qu'elle do-
vrant être abandonnée, et que le gérant
ou le commis en chef devrait contresigner
la lettre de son nom écrit tout au long ;
ça ne serait pas de nature à lui donner
une entorse, et on aurait la satisfaction
de savoir avec qui l'on traite directement.

Donc la date et la signature d'une
lettre d'affaires devraient être écrites
comme suit dans tous les cas.

Québec, vendredi, 16 novembre 1894
ou vendredi, 16/xi/94.

Monsieur, ou cher monsieur, etc., etc.

Nous avons l'honneur d'être,
Messieurs ou monsieur,
Vos obéissants serviteurs,
RENAUD & CIE.,
Par Eugène Lefrançois.

ou encore

J'ai l'honneur d'être,
Votre humble serviteur,
NAPOLÉON MARCOUX,
Pour Glover & Fry.

Un point important à observer est que
la signature soit autant que possible tou-
jours la même.

Les abréviations sont admises surtout
dans la correspondance commerciale.

Nous en citerons quelques-unes, pres-
que toutes de provenance latine.

A. M.—anti-meridien, avant midi.

Do—ditto, dit-on même chose.

C. O. D.—cash on delivery, comptant
sur remise.

E. g ou ex gr, exempli gratia, par
exemple.

Etc, et cetera, et les autres, le reste,
ainsi de suite.

Ex, du, de, du bord de, par.

Fo—Folio, feuillet.

Ib.—ibidem, dans ou du même endroit.

Idem, même article.

I. E.—il est, à savoir.

Inst.—instante, sous-entendu mense du
mois présent ou courant.

Lb. libra, livre.

L. S. D. libra, solidi, denarii, louis ou
livres, shillings et deniers.

M.—mille, un mille.

M. S. manuscrit, M. S. S. manuscrits.

N. B. nota bene, remarquez bien.

Nem. con.—nemine contradicente, per-
sonne ne s'y objectant ; unanime.

Oz. once.

Per ann.—per annum, par année.

Per ct.—per centum, par cent.

P. M. post-meridien, après-midi.

Pro tem.—pro tempore, pour le moment.

Prox.—proximo, sous-entendu mense,
le mois prochain.

P. S.—post scriptum, mot français.

Q. E. O. quod erat demonstrandum, ce
qu'on avait à démontrer, prouver.

Q. V.—quod vide, voyez, notamment.

Sc.—scilicet, savoir.

Sqs.—sequens, suivant.

Sqq.—sequentes ou sequentia, les effets
ou articles suivants.

Ult.—ultimo, sous-entendu mense, le
mois dernier.

Viz.—videlicet, savoir, comme suit.

%—pour cent.

Recto, au frontispice, au front, à l'en-
droit.

Verso, au dos, au revers.

In re, au sujet, relativement, dans l'affaire.

Ici les gens, les Anglais surtout disent
re tout court, ce qui ne veut rien dire
excepté par convention, le mot exact est
in re.

Une abréviation dont les Canadiens-
français se servent avec un ensemble peu
édifiant, c'est le C. O. D.—cash on deli-
very ; pourquoi donc ne pas dire C. S. L.
comptant sur livraison ? Ça n'est pas plus
long ni plus difficile, et ça a l'avantage
d'être français.

Ces pauvres Canadiens-français n'ont
rien de plus pressé quand ils veulent s'ex-

primer que de donner même jusque dans le patois britannique ou américain. Ainsi, quand ils veulent dire que le crédit d'un marchand est très solide ou fait prime sur le marché, ou qu'une marchandise est de qualité supérieure, ils disent avec l'aplomb le plus importun; Un tel, c'est bon comme la banque, c'est A 1 (ay ono).

Mais nous nous laissons là aller à une digression, et le langage hybride du commerce à Québec peut à lui seul faire un long article qui serait très amusant, si la langue française ne s'y trouvait pas battue en brèche d'une façon aussi navrante et ridicule. Revenons à la lettre commerciale.

Quel est le format du papier que l'on doit prendre pour la correspondance? Règle générale, c'est le papier à lettre grand format, en demi-feuilles. Si la lettre doit couvrir plus d'une demi-feuille, il vaut mieux la continuer sur une autre demi-feuille et non au verso de la première, absolument comme l'on fait lorsque l'on écrit une correspondance ou un article destiné à l'impression; on réunit ensuite les feuilles ensemble au moyen d'une attache ou d'une aiguille (*tie* ou *fastener*) de métal.

Une négligence impardonnable dont on se rend trop souvent coupable, c'est de ne pas répondre ou de ne répondre que bien tard à une lettre commerciale ou privée. Règle générale, il est de simple bien ance, même lorsque l'on n'est pas prêt à donner une réponse, d'accuser réception d'une lettre, et cela de suite par le premier courrier. C'est là un devoir rigoureux de politesse, non seulement à l'égard des lettres, cartes postales, mais aussi à l'égard des simples envois de journaux, circulaires, imprimés de toute nature, adressés personnellement. Naturellement on peut faire des exceptions dans le nombre; on n'est pas tenu d'accuser réception des circulaires de commerce et des almanachs de médecines brevetées, etc., et autres documents adressés un peu à tout le monde. Il y a là une question de jugement et de tact.

Tous ces détails peuvent à première vue paraître superflus, naïfs et puérils. Aussi nous n'en parlons pas pour ceux qui sont dans l'habitude de soigner leur correspondance, mais bien pour ceux qui la négligent considérablement, parce qu'à l'école on ne leur en a jamais démontré l'importance, et dont l'éducation reste complètement à faire sur ce chapitre.

TROP DE CREANCIERS

Le correspondant d'un journal de commerce de Montréal donnait, la semaine dernière, l'excellent avis suivant aux marchands détaillants des villes et de la campagne :



Encombrement

— AU —

Syndicat de Québec

Reuction de 15 à 25 P. C.

Sous invitons nos pratiqués et le public à venir faire leurs achats d'automne afin de profiter de la GRANDE REDUCTION que nous avons faite sur toutes nos marchandises.

De plus, nous offrons de Jolla

Tweeds, Draps, Flanellette, Toile à nappe, Cachemire, Etoffes à Robes, Etoffes à Manteaux de toutes sortes

à des prix qui surprennent l'acheteur.

Aussi—Nous continuerons à faire cadeau à toute personne qui achètera pour le montant de dix piastres, son portrait fait au crayon. Hâtez-vous de profiter de ces chances. Venez voir nos prix.

Syndicat de Québec

COIN DES RUES

SAINT-JOSEPH ET DE LA COURONNE, ST-ROCH

ROUIN, FRERES & CIE

Epiciers en gros

MANUFACTURIERS DE

VINAIGRE, EPICES, POUDRE A PATE, ETC., ETC.

Seuls propriétaires et manufacturiers de la célèbre Poudre à Pâte "COOK'S DELIGHT," des Teintures en paquet "ECLIPSE DYES" et "ENCORE DYES."

Specialite :

Tabac Canadien en Feuilles et Manufacturé

TELEPHONE 6057

E. L. ETHIER & CO.

Manufacture de

Billards

ET D'ACCESSOIRES

— 000 —

AUSSI—Tables d'occasion à prix réduits et jeux de quilles et boules. Les réparations seront exécutées avec le plus grand soin.

La Compagnie vient de faire l'acquisition de la célèbre table. Ce coussin est approuvé et reconnu; sa supériorité est indiscutable.

BANDE COLUMBUS patentée.

AVIS à ceux qui veulent renouveler leur billard. On achète des tables d'occasion.

E. L. ETHIER & CIE,

83 rue St-Denis, Montréal

TÉLÉPHONE 122.

P. O. Boite 624

REID, CRAIG & CIE,

Manufacturiers de Feutre à lambris goudronné et Feutre à tapis, Carton de pulpe, Papier à imprimer et à envelopper, Sacs de papier; Commerçants de vieux métal, Etoupe, Brai, Goudron, Rosine, etc.

Engins, Bouilloires, Machineries de seconde main, à bon marché Moulins à Lorette et au Pont-Rouge, P. Q.

QUÉBEC.

La PEOPLE'S BANK de Halifax

Fondée en 1864

CAPITAL VERSÉ.....\$700,000

BUREAU DE DIRECTION:

PATRICK O'LEARY, Président
JAMES FAY, Vice-président
Hon. M. H. RIDDEY, CHARLES ARCHIBALD,
W. J. COLEMAN

Bureau princ. pal: Halifax, N. E.

JOHN KNIGHT, caissier.

AGENCES:

North End, Halifax, N. E. Wolfville, N. F.
Lunenburg, N. E. Windsor, N. E.
Canso, N. E. Shediac, N. B.
North Sydney, C. B. Port Hood, C. B.
Edmonton, N. B. Woodstock, N. B.
Lévis, P. Q. Fraserville, P. Q.

Succursale de Lévis,

JEAN TACHÉ, agent

Succursale de Fraserville,

J. E. GAUDET, agent.

CORRESPONDANTS:

Ontario—Ontario Bank.
Québec—Banque de Québec.
Terrebonne—Union Bank of Newfoundland.
St. Jean, N. B.—Bank of New-Brunswick.
New-York—Bank of New-York.
Boston—New England Nat. Bank.
Minneapolis—North Western Nat. Bank.
Londres—Union Bank of London.
Paris—Crédit Lyonnais.

LA BANQUE DU PEUPLE

Bureau principal: Montreal

ÉTABLIE EN 1884

CAPITAL PAYÉ \$1,200,000
FONDS DE RÉSERVE 600,000

Bureau de direction:

Jacques Grenier, éer., Président
George Brush, éer., Vice-Président,
M. Branchaud, éer.; Wm. Francis, éer.; Chs.
Lacaille, éer.; Alph. Leclaire, éer.; A. Provost, éer.
J. S. BOUSQUET, Caissier
Wm. RICHER, Asst. Caissier
M. ARTHUR GAGNON, Inspecteur

Succursales:

Québec, basse-ville: P. B. DUMOULIN, gérant.
Québec, St. Roch: NAP. LAVOIE, gérant.
Trois Rivières: P. E. PANNETON, gérant.
St. Jean, Qué.: H. ST-MARS, gérant.
St. Rémi, Qué.: C. BÉDARD, gérant.
St. Jérôme, Qué.: J. A. THÉBERGE, gérant.
Montréal, rue Ste-Catherine Est: A. FOURNIER, gérant.
Montréal, rue Notre-Dame Ouest: L. A. BLEAU, gérant.
St-Hyacinthe: J. LAFRAMBOISE, gérant.

Agents en Canada:

Ontario: Molson's Bank et ses succursales.
Nouveau-Brunswick: Banque de Montréal.
Nouvelle-Ecosse: Bank of Nova Scotia
Ile du Prince Edouard, Merchant's Bk of Halifax

Agents aux Etats-Unis:

New-York: The National Bank of the Republic
New-York: Hanover National Bank.
Boston: National Reserve Bank.

Correspondants en Europe:

Angleterre: The Alliance Bank Ltd, Londres.
France: Le Crédit Lyonnais, Paris.

La Banque du Peuple émet des lettres circulaires payables dans toutes les parties du monde.
Pour faciliter les petites épargnes, la Banque reçoit des dépôts de tous montants depuis 25cts, à 4 p. c. comme pour les gros dépôts.

LA POUDRE STANDARD A PATE

GARANTIE COMME ÉTANT

La plus Economique

La moins chère

La plus Pure

Recommandée à tous ceux qui aiment la santé.
Demandez en un échantillon à votre épicer.
En vente chez tous les épiciers

Standard Baking Powder Co.

SEUL FABRICANTS,
Trois-Rivières, P. Q.

M. les Marchands pourront s'adresser à M.
W. H. BAILEY, agent, 371 rue de la Reine, Québec

"Voyez à ce que vos achats soient re-partis parmi un nombre aussi restreint que possible de marchands-fournisseurs."

Si rempli de sagesse que soit cet avis, et répété souvent comme il l'a été depuis quelques années surtout, il n'en est pas moins de ceux qui, malheureusement, ont le plus de peine à se faire accepter par les marchands auxquels il est destiné à rendre le plus de service. On semble oublier que, dans le commerce plus encore que dans toute autre profession, il est important de ne pas subdiviser ses forces sans nécessité, et de ne pas vouloir avoir dans la main plus de fils qu'on n'en peut convenablement tenir, puisque ce serait affaiblir les unes et risquer d'échapper ou de mêler les autres.

Un marchand, si bon qu'il se croie, ne peut guère prétendre d'avoir son crédit aussi solidement ancré chez soixante ou quatre-vingts créanciers que s'il est concentré tout son prestige sur quinze ou vingt bons fournisseurs. Ces derniers, au lieu de le compter—à cause même de cette division inutile de ses commandes—au nombre des chalands de peu d'importance, le considéreraient en proportion de la valeur de son compte, tiendraient à le conserver et auraient tout intérêt à l'aider parfois dans les occasions difficiles de son commerce.

Ce n'est pas—on s'en doute bien—lorsqu'un marchand fera un chiffre considérable de bonnes affaires avec un fournisseur, que celui-ci lui portera le moins d'attention. Au contraire, il cherchera à s'attacher un tel client, le fera bénéficier de tous les avantages qu'il lui sera possible de lui offrir, sachant bien qu'il devra en profiter lui-même par la suite; et, si quelque difficulté se présente, si l'heure des tribulations survient, il n'est rien qu'il ne fasse pour assurer le maintien de celui dont il s'est fait presque un ami.

Il est difficile, par exemple, qu'un fournisseur puisse accorder la même somme de confiance à un détaillant ordinaire de la campagne ou de la ville qui ne trouve pas moyen de remplir ses tablettes sans s'adresser à une soixantaine de maisons de gros.

Ce soin d'aller ainsi frapper à toutes les portes peut être quelquefois considéré comme une recherche du bon marché et une marque d'attention aux affaires; mais il peut fort bien aussi être pris pour une chasse au crédit, ce qui n'annonce rien de bon.

Et c'est ce qui arrive le plus souvent.

Le grand nombre de comptes chez les fournisseurs est, aujourd'hui plus que jamais préjudiciable aux marchands de la campagne comme à ceux des villes. Il ne manque pas de maisons de gros qui donnent instruction à leurs voyageurs de

s'informer du nombre des fournisseurs de ceux à qui ils iront faire visite.

Et il est facile de s'expliquer pourquoi. C'est qu'elles tiennent à s'assurer si les marchandises qu'elles fourniront à crédit à ces détaillants ne serviront pas uniquement à payer une infinité de petits comptes toujours plus pressants les uns que les autres, en raison même de leur peu d'importance particulière, mais qui n'en forment pas moins un ensemble d'obligations parfois extrêmement gênantes.

Et puis, lorsqu'arrivent les échéances, si le commerce ne va pas au gré du débiteur ainsi aux prises avec un aussi grand nombre de créanciers, il se trouve dans l'impossibilité de donner des explications à tous ou d'y faire ajouter foi, et il suffit d'une seule poursuite en recouvrement d'une somme insignifiante pour entraîner une faillite souvent difficile à régler et désastreuse pour tout le monde.

On ne peut donc trop recommander aux marchands de veiller sur le nombre des fournisseurs avec qui ils font affaire. S'il est bon d'en avoir assez, on ne saurait faire aussi qu'il y a de grands dangers à en avoir trop.

LYSIPPE.

Québec, 13 novembre 1894.

o: o: o

HEUREUX PHÉNOMÈNE ÉCONOMIQUE

On dit souvent que l'invention des machines tue la main-d'œuvre. Nous trouvons à ce sujet une démonstration tout à fait opposée dans un ouvrage de M. Levasseur, délégué de l'Académie des sciences morales et politiques en France.

M. Levasseur montre comment l'Américain, vivant dans un pays où le salaire était élevé, s'est ingénié à perfectionner sans cesse son outillage pour économiser la main-d'œuvre, et il a acquis ainsi de remarquables facultés d'invention. Les machines, à leur tour, augmentant considérablement la productivité industrielle, ont permis de maintenir et même d'élever, depuis quarante ans, les salaires en même temps qu'elles abaissaient le prix de revient des produits. Heureuse évolution économique dit M. Levasseur; elle s'est manifestée dans le monde industriel, mais nulle part peut-être d'une manière plus sensible que dans la manufacture américaine.

Indépendamment de l'influence exercée par les machines, le salaire était depuis longtemps élevé aux États-Unis, parce que l'homme pouvait tirer une forte rémunération de son travail en l'appliquant à la terre, soit comme exploitant d'une ferme dont il devenait propriétaire gratuitement, ou avec peu d'argent, soit

comme salarié d'un fermier à la recherche d'une main-d'œuvre toujours rare. Cette cause agit encore, quoique l'étendue des terres à occuper soit maintenant très réduite. Dans l'ouest, on ne compte pas un ouvrier pour trois fermes. En quarante ans, de 1850 à 1890, le nombre des fermes des Etats-Unis a triplé, et leur valeur a quadruplé. L'industrie s'est développée plus rapidement encore. Néanmoins, aujourd'hui, M. Lévasseur pense qu'il y a des probabilités prochaines pour la baisse des prix.

Mais la baisse sera peu prononcée parce que, comme le dit éloquemment le savant économiste, "l'Amérique saura se défendre, non par des lois qui, lorsqu'elles prétendent mieux sauvegarder la richesse en concentrant le jeu naturel des relations économiques, ont pour effet d'entraver le progrès, mais par l'énergie productrice de la population : une entière liberté du travail, un capital abondant et toujours demandé, un outillage perfectionné sans cesse, un esprit d'entreprise actif et persévérant, un grand besoin de main-d'œuvre dans des emplois variés, une classe ouvrière instruite, ayant conscience de ses devoirs et de ses droits et sachant pratiquer les uns aussi que revendiquer les autres, voilà un ensemble de conditions propres à favoriser dans tous les pays la production de la richesse et à procurer des profits aux entrepreneurs et de bons salaires aux ouvriers."

L'INDUSTRIE DE LA PULPE

ESQUISSE PAR M. J. H. LEFEBVRE, I.C.,

Lue devant la Chambre de Commerce de Montréal

(Suite et fin)

Y A-T IL DES MARCHÉS POUR L'ÉCOULEMENT DE LA PULPE ?

Pour qu'une industrie réussisse, il faut non seulement qu'elle soit dans les conditions voulues pour produire facilement, mais aussi qu'elle ait des marchés pour l'écoulement de ses produits.

Le marché des Etats-Unis nous est pratiquement fermé par le tarif américain, qui frappe la pulpe d'un droit de \$2.50, \$6.50 et \$7.00 la tonne, suivant la qualité; mais nous avons libre accès à ceux de l'Angleterre, de la France, de la Belgique, qui sont immenses. En 1893, la Grande Bretagne a importé 215,920 tonnes de pulpe ou pâtes de bois, et la France, 106,049 tonnes, ce qui forme un total de 321,969 tonnes pour ces deux pays seulement. La Belgique, l'Espagne, l'Italie et les autres pays européens en ont importé pour le moins 200,000 tonnes, en sorte que l'importation totale excède 500,000 tonnes par année. Et cette importation augmente constamment. Ainsi les importations en Angleterre ont été de:

- 121,534 tonnes en 1888.
- 156,609 tonnes en 1890.
- 190,946 tonnes en 1892.
- 215,920 tonnes en 1893.

Ce qui fait une augmentation de 77 p. c. sur 1888. Pour les huit mois finissant le 31 août 1894, les importations en Angleterre ont atteint le chiffre de 181,621 tonnes au lieu de 129,481 en 1893, ce qui représente une augmentation de plus de 40 p. c.

Cette augmentation, d'ailleurs, pourra continuer encore longtemps dans la même proportion avant de produire l'encombrement du marché anglais. Ainsi en 1893, en sus des 215,920 tonnes de pâtes de bois mentionnées plus haut, l'Angleterre a importé, pour compléter l'alimentation de ses papeteries, 20,750 tonnes de chiffons de toile et de coton, 185,450 tonnes d'esparto et 30,358 tonnes de pulpe fabriquée au moyen de chiffons et autres matériaux, en tout 236,558 tonnes. Pourtant, cela n'a pas suffi à la fabrication du papier qui se consomme en Angleterre, puisque les livres bleus constatent que, durant cette même année 1893, il a été importé dans ce pays 146,644 tonnes de papier et de carton. La production de la pulpe nécessaire pour fabriquer ce papier et ce carton emploierait dix-huit fabriques exigeant une force motrice de 2,500 à 3,000 chevaux-vapeur chacune. Et pour produire la pulpe capable de remplacer les 236,558 tonnes d'autres matières premières, importées pour compléter l'alimentation des papeteries et la Grande-Bretagne, il faudrait encore trente fabriques de la même capacité. Actuellement il n'y a que deux établissements dans la Puissance du Canada qui produisent pour l'exportation en Angleterre : un dans la province de Québec, exploité par des Américains, et un dans la Nouvelle-Ecosse. On pourrait encore en organiser une quarantaine, avant de pouvoir encombrer le marché anglais, et alors il resterait toujours ceux des autres pays d'Europe, qui peuvent absorber annuellement plus de 200,000 tonnes.

Ces considérations, basées sur des faits actuels, peuvent donner une idée des marchés et de l'étendue du champ d'opération ouverts à l'industrie de la pulpe dans notre pays.

PERSPECTIVE QUI SE PRÉSENTE A L'INDUSTRIE DE LA PULPE.

La transformation radicale qui s'est opérée depuis une dizaine d'années dans la fabrication du papier, a fait de la pulpe de bois un article de nécessité première. Il est impossible de revenir aux anciens procédés de fabrication avec les chiffons; il faut absolument employer les pâtes de cellulose, et les pays qui n'ont pas les bois requis pour faire ces pâtes, ou n'ont pas ces bois en quantités suffisantes, sont tributaires de ceux qui ont du bois et des pouvoirs d'eau en abondance. Aussi le prix de cet article se maintient-il avec une fixité qui ne se rencontre dans aucun genre d'industrie. En prenant pour base de calcul les chiffres donnés par l'état officiel du commerce, la pulpe venant du Canada s'est vendue en Angleterre, en 1893, à un prix moyen de \$24.60 la tonne. Le *World's Paper Trade Review* la cotait le 15 septembre dernier à £5 et £5.10, suivant la qualité, ou de \$24.30 à \$26.90 la tonne. Dans les parties de la province de Québec situées à proximité des ports de mer, il est possible de fabriquer la pulpe mécanique, ou moulue, et de la livrer en Angleterre, pour \$15 ou \$16 la

Baylis Manufact'g Co.
16 A 30 RUE NAZARETH
MONTREAL

Vernis

"Japans"
Wood Fillers
Blanc de Plomb
Peintures
&c., &c.

La plus considérable et la plus vieille établie des Manufactures de VERNIS au Canada.



A. L. G. DUGAL, 15 RUE N.-DAME, QUÉBEC

Casques, Capots, Pèlerines, Gants, Raquettes et Souliers mous, etc.

Grand Assortiment de FOURRURES
CONSISTANT EN

VANDRY & MATTE
PLOMBIERS

Chauffage à eau chaude et à la vapeur
Éclairage au gaz et à l'électricité

Rue St-Jean
QUEBEC.

ROBITAILLE & PICHÉ

IMPORTATEURS DE
Ferronneries

Poêles de cuisine, Articles pour maison en graille, Peinture, Vitres, Coutellerie, Etc.

161-165 Rue St-Jean, Québec
(En face du Marché Montcalm)

Hector Lamontagne & Cie
MONTREAL

Marchands de Cuir, fabricants de Harnais, d'Empelignes et de Bottes Sauvages, tiennent un entrepôt à Québec et sont représentés ici par M. J. M. DORE.

Nous conseillons fortement à Messieurs les marchands de la campagne de visiter cette salle d'échantillons. Ils trouveront là ce qu'il y a de mieux en ce qui concerne le commerce de cuir et la fabrication de harnais et de bottes sauvages.

Tous seront convaincus de l'immense avantage qu'il y a de faire ses achats dans les maisons de commerce en gros à cause du choix varié des marchandises et de la différence des prix avec le détail.

Cette maison possède l'assortiment le plus considérable et le plus complet de la Puissance du Canada. D'ailleurs, elle est bien connue et sa renommée s'étend d'un bout à l'autre du Dominion.

Une visite est sollicitée au

No 147 rue St-Paul, Québec
Vis-à-vis les bureaux J.-B. Renand & Cie



JOS. GAUTHIER & FRERE
Peintres-Decorateurs
 290, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

Marchands de PAPIERS TENTURES (tapisseries), PEINTURES, HUILES, VERNIS, Etc., Etc.
 Grand assortiment de VERRES COLORIÉS de toutes nuances et dessins pour églises et résidences privées.

O. PICARD.

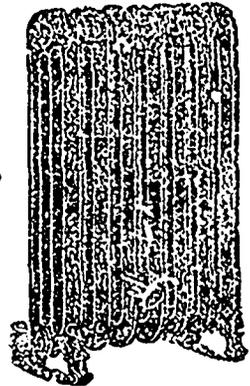
A. PICARD.

O. PICARD & FILS

PLOMBIERS, CAZIERS, FERBLANTIERS, ETC.

Poseurs d'Appareils de chauffage

A
 air
 chaud,
 à
 eau
 chaude



et à
 la
 vapeur

*Pose d'Appareils Electriques
 les plus perfectionnées et
 les plus modernes*

INSTALLATION DE
SONNETTES ELECTRIQUES

— 199 —
RUE SAINT-JEAN
 QUEBEC.

BLOC RICHELIEU : NOS. 51, 53, 55 ET 57 RUE DALHOUSIE

et Nos 13 et 15 rue des Sœurs

JOS. HAMEL & CIE

Importateurs en gros de

Marchandises Françaises,

Anglaises, Américaines

et allemandes

QUEBEC.

(MAISON DE CONFIANCE) fondée en 1875
E Roumilhac
 IMPORTATEUR
 17-19, rue St-Jean, Québec

VINS DE BORDEAUX
 ET DE BOURGOGNE,
 CONSERVES ALIMENTAIRES,
 DENRÉES COLONIALES.

Seul représentant à Québec des maisons
 Guillaume Malifaud, St-Même Cognac,
 Eaux-de-vie fines de Cognac,
 A. Bosc & Cie, Bordeaux,
 Huile d'olive doublement clarifiée.

tonne, ce qui laisse un bénéfice de \$8 à \$10, pour payer l'intérêt sur le capital employé et les frais d'administration. Une usine disposant d'un pouvoir d'eau de 2,500 chevaux vapeur peut facilement produire vingt-cinq tonnes de pulpe par vingt-quatre heures et donner par conséquent de \$200 à \$250 de bénéfice par jour.

Quelles sont dans l'industrie manufacturière les exploitations capables de donner de pareils résultats?

Ces considérations peuvent donner une idée de la perspective qu'offre l'industrie de la pulpe et l'attention qu'elle mérite de la part de nos capitalistes.

LA FABRICATION DE LA PULPE EST UNE INDUSTRIE NATIONALE

Il n'est pas une industrie qui puisse aider aussi directement à la colonisation que celle de la fabrication de la pulpe. Pour défricher une terre, le colon est obligé d'abattre et de brûler sur place des quantités considérables d'épinettes et de sapins de dimensions trop petites pour faire du bois de sciage, mais très propres à faire de la pulpe. Dans les régions où il s'ouvriraient des moulins à pulpe, le colon trouverait donc à vendre tous ces petits bois et gagnerait de l'argent en défrichant, au lieu qu'actuellement il est obligé d'en dépenser. Il suffit d'exposer ces considérations pour faire voir l'impulsion que l'industrie de la pulpe pourrait donner à la colonisation, et en l'examinant à ce point de vue, il est permis de dire que c'est une industrie nationale, dont l'importance s'impose à tous ceux qui s'intéressent à la colonisation.

L'exportation de la pulpe donnerait aussi un essor considérable à la navigation. Si nous parvenons seulement à fabriquer une centaine de mille tonnes de pulpe mécanique pour l'exportation, ce sera une couple de cent mille tonnes que nous ajouterons au mouvement de nos ports de mer.

NOTRE POSITION A L'EGARD DES ETATS-UNIS. FAITS SIGNIFICATIFS

Pour ce qui concerne l'industrie de la pulpe et du papier, le rôle que nous subissons de la part des Etats Unis est tout simplement celui de dupes. Il est constaté que la moitié des billots d'épinette coupés chaque année chez nos voisins est utilisé pour la fabrication de la pulpe et du papier. On comprend facilement que, de ce train, les forêts s'épuisent promptement d'autant plus que, non contents de fabriquer pour la consommation domestique, les manufacturiers des Etats-Unis fabriquent aussi pour l'exportation, et sur une grande échelle. Les tableaux du commerce et de la navigation constatent que durant les trois dernières années, les Américains nous ont vendu en papier et en articles de papier, pour les sommes suivantes :

En 1891, pour	\$648,034
En 1892, pour	714,474
En 1893, pour	730,433

Durant les mêmes années, ils nous ont acheté comme le montrent les chiffres cités plus haut, pour les valeurs suivantes en bois à pulpe :

En 1891, pour	\$170,636
En 1892, pour	183,312
En 1893, pour	454,253

De la comparaison de ces chiffres, il n'y a qu'une conclusion à tirer : c'est que les Américains viennent chercher notre bois pour manufacturer du papier qu'ils nous vendent ensuite, bénéficiant ainsi des profits et des avantages de la fabrication. Cela démontre assez clairement, il semble, le rôle de dupes que nous jouons dans cette affaire.

Il suffit de signaler cette anomalie pour démontrer qu'il est du devoir des gouvernements locaux de protéger l'industrie du pays en imposant un droit différentiel ou plus élevé sur la coupe du bois de pulpe destiné à l'exportation aux Etats-Unis. C'est précisément ce qu'a fait le gouvernement de Québec dans le cours de l'été, en faisant payer 15 cents de plus par corde, pour la coupe du bois de pulpe expédié aux Etats-Unis. Malheureusement il est revenu sur cette bonne décision. Les journaux annoncent qu'il a fait disparaître ce droit différentiel en rendant le tarif uniforme et augmentant de 15 cents la corde les droits sur le bois employé pour la fabrication de la pulpe dans le pays. C'est-à-dire qu'il a frappé tous les bois de pulpe d'un droit de coupe uniforme de 10 cents la corde, au lieu de 25, comme auparavant. Cette surélévation de taxe est de nature à nuire considérablement au mouvement qui commence à se produire en faveur de l'industrie de la pulpe dans la province de Québec. Quinze cents de plus paraissent peu de chose de prime abord ; mais quand on songe qu'une usine de capacité ordinaire consomme une quarantaine de cordes de bois par jour, ce qui fait \$6, pour cette addition de 15 cents, on est bien forcé d'admettre que cette surélévation de taxe est de nature à empêcher l'établissement des moulins à pulpe dans plusieurs endroits où il y a du bois et des pouvoirs d'eau, mais où les transports sont longs et coûteux. Il incombe à tous ceux qui s'intéressent au succès de l'industrie de la pulpe de prendre les mesures voulues pour forcer le gouvernement à supprimer cette obstruction, en rétablissant l'ancien tarif, et la clause différentielle contre les Etats-Unis. Pourquoi aurions-nous tant d'égards pour les Américains qui ferment virtuellement l'accès de leur marché à la pulpe fabriqué au Canada et trouvent ainsi moyen de nous inonder du papier fabriqué avec notre bois.

* *

La province de Québec, avec ses bois splendides et à bon marché, ses pouvoirs d'eau illimités, sa main d'œuvre peu coûteuse, ses nombreux ports de mer, son fret océanique peu élevé, offre des avantages exceptionnels à la fabrication de la pulpe en vue de l'exportation en Europe et peut soutenir victorieusement la concurrence de la Scandinavie sur les marchés du vieux monde. Cette industrie est une des plus lucratives, des plus sûres et mérite la plus favorable attention des capitalistes. Malheureusement les Américains nous enlèvent la matière première, en nous achetant nos bois à l'état brut, et réalisant tous les bénéfices de la fabrication. Il importe de mettre fin à ce système ruineux pour nous, et les gouvernements devraient prendre les moyens d'empêcher la libre exportation du bois de pulpe aux Etats-Unis, tant que ceux-ci n'admettront pas en franchise la pulpe

fabriquée au Canada. La question se réduit à savoir si nous laisserons nos rivaux s'emparer de nos bois ou si nous les utiliserons nous-mêmes pour en retirer les profits dont bénéficier nos voisins.

MARCHÉ DE BOSTON

Nos lecteurs aimeront sans doute à savoir quels sont les prix courants à Boston pour les produits canadiens, dont l'entrée est maintenant facilitée par le nouveau tarif américain.

En voici quelques-uns pris sur place :

Provisions. Bœuf, family et extra family, \$10 à 11, plate, \$9 à 11, Mess, \$8, extra mess, \$8.25 à 8.75. Porc long clear, \$16; short do., \$16, do backs, \$15 à 16; lean ends, \$16.50, jambons, \$10.50 à 11. Saïndoux, choix, 7½c lb. à 8½ en seaux de 10 lbs., 8½c en seaux de 5 lbs., 8½c en seaux de 3 lbs.

Oufs. Voisinage, 30c; Est, frais, 25; Vt. et N. H., extras, 25c; Ile du P. E. 19 à 20c; Michigan extras, 23c; Mich., Ohio et Ind., 21 à 23c

Graines pour gazons. Timothy, le minot, \$3 à 3.10; trèfle ouest lb. 11 à 11½c; trèfle, nord, lb. 11 à 11½c; trèfle blanc, lb. 25c, trèfle rouge, 12½ à 15, trèfle Alsike, lb. 15½ à 17c; trèfle Luzerne, lb. 18 à 20c; trèfle peu vine, lb. 11½ à 12c. Millet Allemand, \$1.50 bush; Italien, 90 à 1.00 minot Seigle, 80 à 90c bushel

Foin et paille.—Foin, N. Y. et Canadien extra, la tonne, \$14 à 15; do passable à bon \$13 à 13.50, do pauvre à ordinaire, \$9 à 11.50, beau \$10 à 12, do trèfle et trèfle mêlé, \$10.50 à 12; Paille bonne à première, de seigle, \$11.50 à 12; d'avoine, \$7.50 à 8.00.

Patates.—Houlton Rose, 50 à 53c; do Hebron, bush., 53 à 55c; Aroostook Co., Hebrons, 53 à 55c; do Rose, 50 à 53c; N. H., 50c; N. Y., white stock, 50 à 55c; Dakota Red, 48 à 50c.

Volailles.—Prix réalisés la semaine dernière. Poulardes du Nord et de l'Est, fraîches tuées, 15 à 16; communes à bonnes, 7 à 12c; chapons, communs à choix, 8 à 13c; Dindes ouest gelés, communs à choix, 10 à 13c; nord 15 à 18; poulardes choix, 11 à 13c; chapons 5 à 6c; vieux, 5 à 6c; canards verts, lb, 14 à 15c; passable à bon, 10 à 12c; volailles vivantes; poulets du printemps 5 à 6c; chapons Est. 5 à 6; mâles, 4 à 5c.

Légumes.—Patates sucrées jaunes \$1.25 à 1.37; Jersey, \$1.75; betteraves, 50c la boîte, carottes 50c, choux nouveaux, indigènes par 100, \$5 à 7; choux fleur, la boîte, 50 à 75c; navets jaunes, le baril, 50 à 75c; do blancs indigènes, 40c la bte. Persils, 25c la boîte; laitue, la doz., 40 à 50c; Epinards le minot 25c; tomates indigènes le minot, \$1.50 à 2; Navets canadiens, lb., 50 à 75c; fèves vertes du Sud, le panier, \$2; radis la bte. 75 à \$1; oignons indigènes, \$1.75 à 2 le bbl.; courges le bbl. 75c à \$1; celeri 3 doz. \$2 à 3.50, salsifis la doz. \$1.50; cresson d'eau, 40c.

Vianes fraîches.—Bœuf, choix, Chicago, 9 à 9½c la lb; prime, 6 à 8½c; quartiers derrière, do 12 à 13c; bon, 7 à 11c; quartiers de devant, choix, 5½ à 6c; seconde qualité, do 3½ à 5c; agneau du printemps, choix, 6 à 7½c; mouton de

Chicago, choix, 5 à 5½e; de agnelets, 3 à 5e; mouton de l'Est, 3 à 4e; veau de choix, 9½ à 10e; autres, 4 à 9e; cochons en carcasse, 6e; city dressed, 7e.

A BATONS ROMPUS

Durant le mois de septembre, les importations du Royaume-Uni de la Grande Bretagne ont atteint une valeur de 30½ millions de louis; comparé à celui de septembre 1893, ce bilan accuse un décreit de 36 pour cent; d'un autre côté, l'exportation de produits d'Angleterre et d'Irlande a atteint près de 21½ millions de louis ou un chiffre inférieur de 942,860 ou de 4.2 pour cent à celui de septembre 1893.

Il y a bien eu plus d'activité que d'ordinaire dans l'exportation de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis; mais l'exportation aux autres pays a singulièrement baissé.

Les données statistiques des Etats-Unis jusqu'à juillet, avant l'opération du nouveau tarif, accusent une augmentation de 7½ millions de dollars dans l'importation de marchandises non imposables et une diminution de 5½ millions de dollars dans l'importation de marchandises imposables comparé à la période correspondante de 1893.

Les rapports du commerce de la France vont jusqu'au mois d'août; pendant les premiers huit mois de 1894, la valeur des importations spéciales a dépassé 113½ millions de louis sterling, contre 100½ millions de louis sterling pour les premiers huit mois de 1893. Les exportations spéciales de la France durant la même période ont été de 83 millions de louis sterling contre plus de 85½ millions durant la période correspondante de 1893.

Pour l'Allemagne, les premiers huit mois de 1894 accusent sur la même période en 1893 une augmentation de plus de 14 millions de quintaux dans l'importation et de 8½ millions de quintaux dans l'exportation, mais on doute fort qu'avec ces chiffres, mis sous leur véritable jour, le commerce allemand soit dans un état plus satisfaisant qu'ailleurs.

Le canal de France à La Paz, dans la Bolivie, vient d'envoyer à son gouvernement un rapport sur les mines de bismuth et d'antimoine de ce pays.

Le seul dépôt de bismuth connu jusqu'à présent est celui de Quechisla, aussi connu sous le nom de Chorolque: les explorations qu'on a faites ailleurs n'ont pas eu de succès. La production de la mine par mois est d'environ 500 quintaux espagnols, ou 23,000 kilos ou 56,000 livres.

En outre du bismuth, la mine de Quechisla produit de l'étain et de l'argent.

On trouve généralement l'antimoine dans le département de Potosi, avec des minerais d'or et d'argent. Dans la province de Chargantka il existe plusieurs veines de soufre d'antimoine qui sont devenues plus accessibles depuis la construction du chemin de fer de Sutfagasto. Vu le bas prix de ce métal aujourd'hui, il n'y a pas de profit à exploiter les dépôts d'antimoine de qualité inférieure. La compagnie d'Amoyampampa, syndicat bolivien de formation récente, exporte au-

jourd'hui par mois 100 tonnes métriques de minerai contenant 65 pour cent d'antimoine. La mine est à 18 milles de la voie ferrée, on y arrive par un sentier de montagne fort difficile. Avec des moyens de transport plus facile, on pourrait transporter près du double de minerai qu'on ne le fait. On dit cependant qu'à mesure que l'on travaille la veine, celle-ci diminue en richesse.

C'est une exploitation naissante en Bolivie et le gouvernement est venu à son secours en exemptant la compagnie de taxe directe, et de tout droit d'exportation.

L'ambassadeur d'Allemagne à Washington a informé M. Gresham, secrétaire d'Etat, que, en raison de l'introduction en Allemagne des fièvres du Texas par le bétail américain, les importations de bétail et de viandes fraîches seraient dorénavant prohibées. On croit que cette mesure est la commencement d'une politique de représailles qu'exercerait l'Allemagne contre l'Amérique à la suite du vote du nouveau tarif des sucres.

Une dépêche de Berlin confirme, en outre, que les sénats de Hambourg, de Brême et de Lubeck, conformément à une circulaire du chancelier de l'empire, ont interdit l'importation du bétail et des viandes fraîches de provenance américaine.

— : o o o : —

LES PROVERBES DU BONHOMME RICHARD

PAR BENJAMIN FRANKLIN.

(Suite et fin)

"Quand vous avez fait le marché qui vous plaît, vous ne songez guère au paiement, mais, comme dit le bonhomme Richard: "Les créanciers ont meilleure mémoire que les débiteurs; les créanciers sont la secte du monde la plus superstitieuse, il n'y a pas de plus grand observateurs qu'eux des jours et des mois." L'échéance arrive sans que vous y preniez garde; la demande de paiement est faite avant que vous soyez prêt à y satisfaire; ou, si vous n'oubliez pas votre dette, l'échéance, qui d'abord semblait si éloignée, vous paraît, en se rapprochant, extrêmement courte. Le temps aura mis des ailes à ses talons comme à ses épaules.

"L'emprunteur et le débiteur sont deux esclaves; l'un, du prêteur, l'autre, du créancier. Ayez horreur de cette double chaîne. Conservez également votre liberté et votre indépendance.

"Peut-être vous croyez-vous en ce moment dans un état d'opulence qui vous permet de satisfaire une petite fantaisie impunément; mais épargnez pour le temps de la vieillesse et du besoin, pendant que vous le pouvez. "Le soleil du matin ne dure pas tout le jour." Le gain est passager et incertain; mais, tant qu'on vit, la dépense est constante et certaine. "Il est plus aisé de bâtir deux cheminées que d'en chauffer une," dit le bonhomme Richard, aussi, "couchez-vous plutôt sans souper que de vous lever avec des dettes. Gagnez ce que vous pouvez, gardez bien ce que vous gagnez: voilà la pierre philosophale qui changera votre plomb en or." Et quand vous posséderez cette pierre-là, vous ne

vous plaindrez plus de la rigueur des temps, ni de la difficulté de payer les impôts.

"Cette doctrine, mes amis, est celle de la raison et de la prudence. Mais après tout, ne vous fiez pas uniquement à votre travail, à votre économie, à votre prudence, quoique ce soient d'excellentes choses; car, sans les bénédictions du Ciel, tout cela vous sera inutile. Demandez donc humblement ces bénédictions; ne soyez point sans charité pour ceux à qui elles sont refusées. Consolerez-les, venez leur en aide. Souvenez-vous que Job fut pauvre, et qu'ensuite il retrouva le bonheur de l'opulence.

"Je n'en dirai pas d'avantage: "L'expérience tient une école où les leçons coûtent cher," comme dit le bonhomme Richard; mais c'est la seule où les insensés puissent s'instruire"; encore n'en profitent-ils pas toujours; car "on peut donner un bon avis à son voisin, mais on ne peut pas donner une bonne conduite." Quoi qu'il en soit, rappelez-vous que "celui qui ne sait pas recevoir un bon conseil ne peut être secouru d'une manière utile. Si vous ne voulez pas écouter la raison, elle vous donnera sur les doigts," comme dit le bonhomme Richard.

C'est ainsi que le vieil Abraham finit sa harangue. On l'écouta, on l'approuva, mais on ne manqua pas de faire aussitôt le contraire de ce qu'il avait prescrit, comme il arrive après un sermon ordinaire. Dès que la vente commença, chacun acheta de la manière la plus extravagante.

Je vis que le bonhomme avait étudié à fond mes almanachs, et qu'il avait mis en ordre tout ce que j'avais semé durant le cours de vingt-cinq années. La répétition continuelle de mon nom aurait fatigué toute autre personne, mais ma vanité en fut merveilleusement flattée, quoique je fusse bien certain que, de toute cette sagesse qu'il m'attribuait, la dixième partie ne m'appartenait point: je n'avais fait que recueillir ces maximes de bon sens en les glanant chez toutes les nations et dans tous les siècles.

Je résolus toutefois de tirer moi-même profit de cet écho du bon sens; j'étais venu avec le dessein arrêté de m'acheter du drap pour me faire un habit neuf; je me retirai avec la résolution de le faire durer le vieux un peu plus longtemps.

Lecteur, si vous pouvez faire de même, vous y gagnerez autant que moi.

RICHARD SAUNDERS.

— x : x : x —

LA MACHINE VOLANTE

Pour parler au figuré, les machines volantes sont dans l'air ces temps-ci. On a même fait des trajets de quelques centaines de pieds, et réussi, dans une certaine mesure, à construire des machines satisfaisantes, mais dont aucune n'a pu servir à parcourir une distance sérieuse, ni à transporter un équipage.

On peut donc dire que, pour la première fois, le 31 juillet, une machine volante a pu s'élever dans les airs avec chaudières, combustibles, mécanisme et en emportant trois personnes. Son inventeur, M. Hiram Maxim, doit être fier de la promesse qu'il a accomplie, malgré l'opinion défavorable de tant d'ingénieurs distingués. Il a eu malheureusement à peine

le temps de jouir de son triomphe avant d'être frappé par le sort fatal qui poursuit les inventeurs; et ce sont les précautions mêmes qu'il avait prises contre les accidents qui ont été fatales à l'appareil, et sa trop grande réussite l'a entraîné au-delà des guides destinés à limiter sa course, comme Icare, elle s'est trop approchée du soleil.

Voici les caractères les plus saillants de l'appareil Maxim. La force propulsive est fournie par deux hélices de 6 mètres et demi de diamètre tournant à quatre cents évolutions par minute, et pouvant exercer une pression de 1,000 kilog. sur l'atmosphère. Les deux hélices sont actionnées par une petite Compound dont la valeur est fournie par une chaudière tubulaire d'un nouveau modèle et très remarquable. Le poids de la chaudière est de 500 kilog. et elle renferme 400 litres d'eau, elle suffit pour produire 300 chevaux. Comme combustible M. Maxim emploie la gazoline lancée par plusieurs milliers d'ajustages, et la mise en marche se fait avec une extrême rapidité, jusqu'à atteindre une pression de 6 kilogrammes en une minute au besoin. Tout l'appareil est d'ailleurs absolument nouveau, comprend un vrai musée des inventions les plus ingénieuses.

La chaudière est portée par le toit de la cabine, et le moteur est établi sur un bâti de quelques pieds de haut pour atteindre le niveau nécessaire à l'axe des hélices. Au-dessus de tout s'étale un large aéroplane de 150 mètres carrés, d'une largeur de 16 mètres, prolongé par des ailes de 12 mètres chacune, en sorte que l'ensemble du tout occupe quarante mètres de large. Deux autres ailes d'égale amplitude sont attachées à la nacelle vers la base, et trois autres paires peuvent être interposées à diverses hauteurs. Le tout est porté par une charpente en tubes d'acier et en cordages métalliques et raidi par des membrures de bois qui sont une merveille d'exécution.

Les ailes sont complètement fixées, et la direction en montée ou descente est donnée par deux plans horizontaux placés l'un à l'avant, l'autre à l'arrière; ils sont commandés par des cordages et une roue établie sur le toit de la nacelle. Quant à la direction dans le sens horizontal, on l'obtient comme dans les navires à roues, grâce à l'indépendance des deux hélices. L'appareil vide pesait 800 kilog., il s'est enlevé facilement avec une pression de vapeur de 8 kilog.; la machine a parcouru sans encombre la distance de 600 mètres qui lui était attribuée. On a ensuite porté la charge à 2,000 kilog. et il a fallu une pression de 13 kilog. pour recommencer le même trajet. Enfin on a augmenté encore la charge de 1,500 kilog. et poussé la pression à 17 kilog., la machine s'est encore enlevée et a parcouru 4,000 mètres. Mais à ce moment, les hélices ont accroché les pièces de charpente limitant la piste: un des bras s'est faussé, tout l'ensemble a dévié et s'est trouvé arrêté par les autres pièces de charpente.

La machine est alors tombée, avec son équipage, mais malheureusement sur un sol moule où elle s'est un peu enterrée sans trop d'avaries, c'est maintenant un grand oiseau blessé qui ne peut quitter le sol où il vient de se coucher.

(Le Génie Civil.)

L'ÉGALITÉ

Dans un des discours que M. Georges Loygues, ministre de l'Instruction publique de France, a prononcé à Villeneuve-sur-Lot, il a combattu l'erreur des collectivistes qui poursuivent "je ne sais quel rêve d'égalité jalouse qui sous prétexte d'assurer le bonheur de tous, établirait l'universelle servitude."

Mais n'est-ce pas un peu aux gouvernants que l'on doit l'influence de ce mot égalité sur le peuple? On ne songe depuis des années dans les Parlements qu'à établir l'égalité absolue entre tous les citoyens, sans tenir compte de la différence qui existe entre le principe et l'exagération.

Il y a quelques années, M. Paul Lafitte disait, dans son volume *Paradoxe de l'Égalité*: "Choisir dans une opinion généralement acceptée, dans un lieu commun de philosophie, ou de morale, un point de vue unique, l'isoler de tout le reste: en déduire un certain nombre de propositions abstraites, sans tenir compte de la nature des choses, ainsi se forment les paradoxes. Dites, par exemple, que le plus humble des citoyens a le droit et le devoir de s'intéresser à la chose publique; que, dans une société démocratique, il faut répandre l'instruction à flots, comme l'air et la lumière; que chacun, riche ou pauvre, doit servir sa patrie; que la femme est l'égale de l'homme en honneur et en dignité: tout le monde convient de ces vérités... Mais, après le principe, voici le paradoxe: Dans l'ordre politique on vous dira que le suffrage de l'ignorant vaut le suffrage de l'homme éclairé, que le silence est le devoir des minorités et que la loi du nombre est la loi suprême... En matière d'éducation, on vous soutiendra que tous les enfants, quelles que soient leurs aptitudes, doivent passer sous le même joug universitaire. S'agit-il du service militaire, on prétendra imposer à la jeunesse entière trois ans de présence dans les casernes."

Le sentiment de l'égalité est humain, mais quand on veut l'exagérer on tombe dans l'absurde. La loi peut être égalitaire, mais elle ne doit pas arriver, par le paradoxe, à ajouter aux inégalités naturelles des inégalités légales.

Les libéraux de 1789 ont voulu la suppression des castes, l'égalité de tous les citoyens devant la loi, l'admission des plus méritants à toutes les carrières, à toutes les dignités.

Il ne fallait pas aller plus loin.

De tout temps il y a eu des démagogues; les politiciens du la fin du XVIII^e siècle ont compromis la victoire de 1789, mais l'action avait été si énergique, que les principes de la liberté et de l'égalité ont prévalu. Quand la Terreur avait conduit au pouvoir absolu, la réaction n'a plus revenu à l'ancien régime et les politiciens révolutionnaires en profitèrent pour entretenir dans les esprits ce préjugé de l'égalité à outrance qui veut la destruction de la société actuelle, sur les ruines de laquelle on élèverait une société primitive où l'égalité existerait dans la pauvreté, jusqu'au jour où de nouveaux laborieux, intelligents et prévoyants reconstitueraient des capitaux et s'élèveraient au-dessus des paresseux, des ignorants et des prodiges.

NOTE SPECIALE

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Guay.

M. Guay vient justement de terminer une grande installation électrique à la fabrique de fourrures de l'importante maison de commerce de Z. Paquet, à la Pointe-aux-Lièvres. La dynamo, une puissante machine de 250 lampes, a été fabriquée à l'usine de M. Guay, No 524 rue St Valier, où la fabrication des dynamos, d'une capacité de 20 jusqu'à 1000 lampes, se fait sur une grande échelle.

AVIS DE FAILLITE

IN RE - Ant. Dassy, va Québec, Insolvable.

Vendredi, le 23 Novembre courant à 10 h. a. m., au bureau du cateur sousigné seront venus à l'enchère publique les immeubles ci-après décrits:

1^o. Le lot numéro dix-huit cent vingt-neuf A (1829 A) avec droit de vue sur le lot numéro dix-huit cent vingt-neuf B (1829 B) du cadastre officiel pour le quartier Jacques-Cartier de la cité de Québec, à charge d'une rente foncière annuelle de douze piastres (\$12).

Cet immeuble consiste en un emplacement situé rue de l'Église, Québec, mesurant environ 27 pieds 7 pouces anglais de front sur 54 pieds 10 pouces anglais de profondeur avec bâtisses dessus construites, servant de manufacture avec boudoirs, engin, appareil de chauffage et appareil contre les incendies.

2^o. Le lot numéro cinq cent cinquante-neuf, subdivision deux (559-2) du cadastre officiel pour le quartier St-Roch de la cité de Québec avec droits de mitoyenneté dans les deux murs voisins, à charge d'une rente foncière annuelle de trois piastres et quarante-sept centimes (\$3.47).

Cet immeuble consiste en un emplacement situé rue St-Joseph, Québec, d'environ 18 pieds de front par 55 pieds de profondeur—avec maison dessus construite et maintenant occupée par D. Dubé & Cie.

3^o. Le lot numéro mil huit cent dix (1810) du cadastre officiel pour le quartier Jacques-Cartier de la cité de Québec—avec maison et autres bâtisses dessus construites.

Ce lot se vendra à charge par l'acheteur de payer toutes charges dont l'immeuble est grevée, lesquelles charges seront établies et énumérées le jour de la vente.

Cette magnifique maison est située rue Fleury, avec grande cour, écurie et hangar neuf à deux étages. La grande partie des charges est payable tant par année sans intérêts ce qui équivaut à un loyer.

D. ARCAD, Curateur. Québec, 10 nov. 1894.

VENTE A L'ENCAN PAR Ls. DESCHENE

IN RE T. I. MICHAUD, Marchand, St-Raymond, Fallis. Avis est par le présent donné que Vendredi, 23 novembre A 11 heures a. m.

sera vendu à l'enchère au bureau de J. A. Dollé, a. cour. l' r. et liquidateur No 67 rue St-Pierre, Québec, les objets suivants: 1^o Stock d'apprêt inventaire \$1013.31 2^o Credits de livr. à suivre à l'été \$291.30 3^o Charval, voitures et harnais.

La vente des items 1 et 2 se fera pour chaque item en bloc à tant dans la piastre. Le reste du dernier item se fera à tant pour le tout.

Le tout visible au magasin du dit Fallis à St-Raymond, mardi et mercredi, les 20 et 21 novembre courant.

La liste des crédits et celle du stock seront visibles tous les jours à mon bureau.

J. A. DRELSLE, Curateur. Ls. DESCHENE, Encanteur. 13 nov—84.

QUÉBEC, 16 NOVEMBRE 1894

LA SEMAINE COMMERCIALE

LES FAILLITES DE LA SEMAINE

	Ont.	Qué.	Aut.	prov.	Total	1893
11 nov. .19	12	11	42	37		
2 " .28	20	2	50	25		
25 oct. .17	24	11	52	44		
18 " .15	20	8	43	29		
11 " .18	15	10	43	42		
4 " .20	7	2	29	44		
27 sept. .21	27	13	55	36		
20 " .18	17	13	48	40		
13, " .10	14	11	44	38		

Aux Etats-Unis, le nombre des faillites a été de 261, contre 358 l'an dernier, semaine correspondante.

LA SEMAINE A QUÉBEC

Québec, 16 nov. 1894.

Le grand fait caractéristique de la semaine, c'est un commencement de hausse sur le blé. Il s'est vendu ces jours-ci dans l'Ouest à 54c., une avance de 24c. sur la semaine précédente. Cette hausse est causée par l'amélioration des prix en Angleterre.

À Québec, le haut commerce en général ne se plaint pas trop. Les affaires de gros sont relativement assez actives. Les apparences d'hiver hâtif, l'approche de la clôture de la navigation ont déterminé une foule de pratiques de la campagne à s'empressement de faire leurs approvisionnements d'hiver. Dans certains établissements, on a pu à peine suffire aux demandes. Les rentrées sont toujours assez difficiles cependant. L'activité surtout remarquable dans les chaussures.

Épicerie.—La semaine a été particulièrement très animée; quelques-uns nous disent que les recouvrements se font mieux qu'ils ne s'y attendaient. Les marchands de la campagne, à force d'entendre répéter que les affaires n'étaient pas des meilleures et qu'en conséquence les fournisseurs seraient plus serrés, ont redoublé d'activité et sont venus à la ville avec assez d'argent, dans bien des cas, pour acquitter tous leurs vieux comptes. Pas de changements notables dans les prix.

Grains et farines.—On nous annonce cette semaine une hausse générale de 15 à 20 cents par baril sur les farines, hausse qui va se maintenir, vu le renchérissement des frets après le 20. Depuis deux semaines, les ventes sont très actives; les rentrées sont lentes cependant.

Chaussures.—Le brusque changement de saison a activé les ventes, notamment pour les caoutchoucs qui sont peut-être le stock le plus rapide à convertir en argent. Les rentrées, nous dit-on, ne sont pas trop mauvaises en général.

Produits.—Dernières cotations à Liverpool: beurre crème can., \$21.34 à \$25.06; danois, \$24.53 à 25 66; irland., \$23.92 à 24.36; fromage 487 à 497 (\$10.35 à 10.56) pour meilleure qualité; œufs canadiens, \$1.93 à 2. par 120.—À Québec la clôture prochaine de la navigation et l'arrivée inattendue de la neige causent une tendance à la baisse; les prix restent cependant à peu près les mêmes que la semaine dernière; le beurre d'en bas est plus faible, 12 à 14. Les patates sont plus

faibles. Les œufs frais ont monté de un centin.

Pharmacie.—Depuis que nos cotations sont sous presse, on nous signale des variations considérables dans les prix de gros, que nous résumons ici pour l'information des intéressés: acide tartrique, hausse de 2c. 32 à 34 au lieu de 30 à 32; oxalique, 12 à 13; acétique 3h à 38 au lieu de 33; ammoniac carb., 13 à 14; bismuth, \$2 la lb.; bicarb. pot., 14 à 15 (baisse); chlorate de pot. 18 à 20 (baisse); citr. fer et quin., 20 à 22 au lieu de 25; citr. fer et strychn. 14 à 15 au lieu de 15 à 18; glycérine 22 à 25; glycérine S. O. Can., 18 à 20 (hausse); huile de ricin, 9 à 10 (hausse); huile de f. de morue Norv. 1.35 à 1.40, idem Terre-Neuve, 1.10 à 1.15; huile de citron extra 2.20 à 2.30 (baisse); huile de bergamotte, 3.75 à 4.00 la lb.; iod.-forme, 40 à 42; morphine acit. 1.85 à 1.90; morph. sulf. 1.80 à 1.90; menthol, 55; opium, 4.75 la lb.; quinine Howard, 45 à 47; rhubarbe ang. 25 à 27 (baisse); séné 15 à 18; houblon 16 à 18 (hausse).

Nouvelle industrie.—M. Frankenberg, propriétaire de la *Globe India Rubber*, la plus grande manufacture d'imperméables de Manchester, Angleterre, est à Québec.

Il y a quelque temps, M. Frankenberg est venu à Québec avec l'intention d'y établir une manufacture s'il recevait bon accueil de nos marchands. Ceux-ci lui ont déjà donné de fortes commandes.

Le conseil de ville a voté un bonus de \$2,500 par année pendant 5 ans, afin d'engager M. Frankenberg à s'établir ici, d'autres villes, St-Hyacinthe, Berlin, Ont. etc., lui offrant des avantages.

M. Frankenberg s'est mis à l'œuvre immédiatement et a loué la manufacture Paré, rue Prince-Édouard, Saint-Roch.

On a déjà commencé l'installation des machines.

M. Frankenberg emploiera une cinquantaine de personnes la première année.

Cette nouvelle industrie arrive bien à propos, car la main-d'œuvre ne manque pas à Québec de ce temps-ci.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à M. Frankenberg et tout le succès que mérite son esprit d'entreprise.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Assemblée importante du conseil

Mercredi, le conseil de la Chambre a eu une séance importante. Les questions qui y ont été traitées concernent certainement plusieurs numéros d'un journal quotidien.

Étaient présents à la réunion:

Messieurs E. B. Garneau, président, R. Turner, F. X. Berlinguet, E. Pelletier, R. R. Dobell, E. Dupré, Jas. Winfield et N. Levasseur, secrétaire.

Le conseil a eu à s'occuper d'une requête de la Chambre de commerce de St-Jean, Nouveau-Brunswick, qui demande au gouvernement fédéral de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour que les marchandises d'importation et d'exportation du Canada, apportées par steamer, arrivent au pays par des ports et des chemins de fer canadiens au lieu de ports et chemins de fer américains. La Chambre de commerce de Québec, qui a déjà attiré l'attention du gouvernement sur le fait, va surtout insister à ce que les steamers débarquent à Halifax les marchandises

destinées au Canada, et les fasse transporter par l'Intercolonial. S'il y a différence dans le fret entre Portland et Halifax, le gouvernement va être invité à prendre les mesures nécessaires pour mettre Halifax sur un pied d'égalité avec Portland en matière de taux de fret.

L'hon. Clarke Wallace, contrôleur des douanes, a promis à la Chambre de s'occuper de trouver le moyen d'empêcher que les marchandises d'exportation, de fabrique canadienne quo, pour une raison ou une autre les consignataires renvoient aux expéditeurs, ne paient pas de droits par surcroît à leur rentrée au port d'exportation.

L'importante question des "petits merciers," marchands ambulants ou colporteurs, a été étudiée. Le conseil a eu en effet copie d'une requête transmise au conseil-de-ville par la société des commis-marchands de Québec qui demande avec instance que la Corporation de Québec applique une remède efficace à la plaie du colportage de marchandises. Les petits merciers font un tort considérable au commerce régulier à la ville et à la campagne. A la ville, ils paient une licence de \$25. L'un d'eux en acquitte une, l'exhibe en temps et lieux opportuns, puis la passe à un autre compère. On en a pris dernièrement sur le fait. Outre cela ils vendent à domicile des marchandises de toutes sortes pour une valeur de \$40 à \$50, alors qu'il n'y en a peut-être pour quinze à vingt piastres seulement; et ils se font payer tant par semaine, depuis un écu jusqu'à un dollar. Le conseil n'a pas songé à souligner à vouloir entraver la liberté du commerce, mais il a décidé et bien sagement que ces petits merciers, qui se soustraient par tous les moyens possibles aux obligations municipales, soient placés dans les mêmes conditions que les marchands réguliers qui tiennent feu et lieu et paient des taxes municipales et provinciales. Il a donc décidé d'appuyer fortement la requête des commis-marchands et de prier la Corporation de Québec et la Législature de la province d'imposer à ces marchands ambulants les mêmes obligations qu'aux marchands réguliers, et d'élever le prix de la licence de colportage de marchandises par chaque panier, voiture, ou autre véhicule, au même chiffre qu'à la campagne, c'est-à-dire à \$100. Il a décidé de demander à la législature qu'elle oblige les secrétaires-trésoriers des municipalités à prélever rigoureusement cette taxe sur les petits merciers, et à faire en sorte que la loi ait une sanction sévère.

(Dernière heure)

Bulletin commerciale

Bureau de N. Matte:

Paul Perusse, St-Alban, composition acceptée à 10 cts.—10 cts comptant et 10 cts par billets avec endosseur.

Geo. Roy, corroyeur, Québec.—Décidé de vendre le stock. Dettes hypothécaires privilégiées: \$17,533; salaires dus, \$430, dettes non-privilégiées, \$25,300. Actif:

Bureau de D. Arcand:

Jean Pilon, marchand de chaussures, Québec. Stock vendu et adjugé à Cas. Paquet à 78 cts dans la piastre, les machines au même à 32c., les crédits au même à 22c.; roulant au même à 4c. Le stock au faubourg St-Jean, rue d'Al-

guillon, ferronneries à AP Beaudet à 46c; les crédits au même à 25 1/2 c.
Bureau de Lefèvre & Taschereau :
La maison Thibaudreau & Frère, a fait hier une demande de cession à L. H. Chouinard, march. gen. de Matane. Passif, \$15,466. Actif, \$31,409.
Alph. Bernier, Cap St-Ignace, march. générale, en difficultés.

Les actionnaires et créanciers de la compagnie de navigation du St Laurent sont convoqués en assemblée spéciale pour demain 17, on dit que le but de cette convocation est de faire autoriser le bureau de direction à recouvrer en justice certaine créance pour un fort montant.

COURS ET STOCKS

COURS STERLING

New-York, 16 nov., 11 h. a. m. — A vue, 4.88. Soixante jours, 4.87.

Bourse de Montréal

Montréal, 15 nov. 1894.

Canadian Pacific Railway, 62 1/2 à 61 1/2
Duluth Com., 5 à 3 1/2
Duluth Preferred, 10 1/2 à 9 1/2
Com. uercial Cable Company, 144 à 143 1/2
Montreal Telegraph Company, 153 à 152 1/2
Richelleu & Ontario Nav. Co., 81 1/2 à 83
Montreal Street Railway, 158 à 157 1/2
Ventes, 75 à 157 1/2; 2 à 157 1/2; 222 à 158
Montreal Gas Company, 188 1/2 à 188 3/4
Ventes, 4 à 188; 9 à 189 1/2
Bell Telephone Company, 155 à 153
Royal Electric Light Company, 140 à 130
Bank of Montreal, 227 1/2 à 225
Quebec Bank, 131 à 130
Ontario Bank, 112 à 110
Banque du Peuple, 124 1/2 à 122 1/2
Colon's Bank, 165 offert
Bank of Toronto, 260 à 251
Banque Jacques-Cartier, 117 1/2 demandé.
Merchants Bank, 168 à 167 1/2
Merchants Bank of Halifax, 151 offert
Banque Nationale, 60 à 54 1/2
Eastern Townships Bank, 140 demandé.
Union Bank, 103 offert
Bank of Commerce, 140 à 139 1/2
Imperial Bank, 187 à 18
North-West Land Company, 60 demandé
Montreal Cotton Company, 12 1/2 à 118
Canada Colored Cotton Company, 60 à 55
Dominion Cotton Company, 102 1/2 à 95

Bourse de New-York

New-York, 15 nov. 1894.

American Ex., 111 1/2
Atchafson, 5 1/2
C. B. & Q., 75 1/2
Canada Pacific, 62 1/2
Canada Southern, 51 1/2
Deaware & Hudson, 127 1/2
Deaware & Lackawana, 160 1/2
I. & N., 55 1/2
Lake Shore, 137 1/2
Michigan Central, 39
Northern Pacific, 4 1/2
Northern Pacific, preferred, 17 1/2
North-Western, 102 1/2
New-York Central, 101
Rock Island, 63 1/2
St. Paul, 62 1/2
St. Paul, preferred, 119 1/2
St. P. M. & M., 102
Union Pacific, 13 1/2
Western Union Telegraph, 89 1/2

MARCHÉ DE DÉTAIL. DE QUÉBEC

Québec, 16 nov.

Bœuf, 1ère qual., p. 100 lbs \$9.00
" 2e " " 8.00
" 3e " " 6.00 à 7.00
" par livre.....0.05 0.12
Veau, "0.10 0.12
Mouton, "0.08 0.10
Agneau du printemps.....3.00 4.00
Porc frais, par 100 lbs.....6.75 7.50
" par livre.....0.12
Porc, salé, par baril.....18.50 19.00
" par livre.....0.12 0.12

Jambon, frais, par livre... 9.08 0.08
" fumé, "0.10 0.13
Fleur, procédé cylindrique
Hungarian, par baril. 3.25 3.75
Extra, " 2.95 3.15
Forte à boulanger " 3.60 3.75
Extra du printemps, " 2.75 2.90
Superfine, " 2.50 0.00
Fino, " 2.60 2.80
Farine en poche, 98 lbs.... 1.60 1.70
Farine d'avoine, par baril. 4.70 4.90
Blé d'Inde, blanc, " 3.00 3.10
" jaune, " 3.00 3.10
Saumon, No 1, brl 290 lbs. 14.50 15.00
" par livre... 0.10 0.10
Morue verte, par baril... 1.00 1.25
" par livre... 0.01 0.00
" par quintal... 4.50 1.75
Huile de morue, par gallon. 0.31 0.35
Hareng Labrad., No 1, brl. 5.25 5.75
Volailles, par couple... 0.70 1.00
Poulets du printemps, p. c. 0.60 1.00
Dindes, par couple. 2.00 3.00
Bécassines 1.00
Perdrix 0.40 0.50
Canards noirs..... 0.75
Savelles..... 9.50
Patates (early rose) minot 0.35 0.50
Avoine, par minot, 34 lbs 0.38 0.40
Beurre, salé, par livre... 0.18 0.25
" frais, " 0.20 0.22
" pains, " 0.25 0.30
Fromage, par livre..... 0.12 1.12
Œufs, par doz..... 0.18 0.20
Foin, par 100 bottes 6.00 6.50
Paille, " 4.00 5.00
Bois, par corde (24 pieds)... 3.50 4.50
" " (3 pieds)... 3.50 5.50

MOUVEMENT MARITIME

Arrivés de Québec

Minnehaha, McLaughlin, Liverpool, 7 nov
Svea, Torkildsen, Londres, 7 nov.
Lydia, Pedersen, Caen, 10 nov.

Arrivés de Montréal

Loke Ontario (s), Campbell, Liverpool, 10 nov.
Warwick (s), McNeil, Bristol, 9 nov.

Arrivés du Canada

Winnifred, Larsen, Cork, 8 nov.
Sheffield, Moreh, Londonderry, 5 nov.
P G Blanchard, Zacharisen, Dublin, 9 nov

Arrivés dans le port de Québec

11 nov—Coban, Fraser, Sydney, Geo M Webster & Cie, pour Montréal, charbon.
—Louisburg, Gouid, Sydney, Geo M Webster & Cie, pour Montréal, charbon
12 nov—SS Mongolian, Barrett, Liverpool, 1 nov, via Moville, Allan, Rac & Cie, cargaison générale.
—Buenos Ayrean, Vipond, Glasgow, Allan, Rac & Cie, pour Montréal, cargaison générale.
Goëtte P Fortin, Galibois, Pointe Esquimaux, maître.
—Stadacona, Blais, Labrador, maître.
12 nov—SS Alcides, Davies, Glasgow, Ross & Cie, pour Montréal, cargaison générale.
—Iona, Cummings, Shields, Hy Fry & Cie, pour Montréal, cargaison générale.

Si vous Toussez
PRENEZ LE
BAUME RHUMAL
En vente partout
25 Cts la Bouteille

F. GOURDEAU & FRERE
Tanneurs et Corroyeurs
MARCHANDS DE
Cuirs, Findings et Peaux, importateurs de cuirs français, anglais et américains.
Exportateurs de cuirs domestiques.
Manufacturiers de Chèvre Dongola, Chèvre à l'huile.
302, RUE ST-VALIER
QUEBEC

Oct. T. Poitras
Successeur de Drolet & Poitras
ÉTABLI EN 1885
Farine, Grains, Produits et Provisions en gros.
Farines Forte à boulanger, Patent, Rölller, Extra et Commune, de toutes qualités.
Lard, Saïndoux, Sel, Beurre, Fromage, Gruau, Pois écaillés, Sou, Gru.
Blé, Orge, Pois, Avoine, Fèves, Etc.
Correspondant & affilié.
RUE DALHOUSIE, QUEBEC

LANGLOIS & PARADIS
IMPORTATEURS
QUEBEC
Eaux-de-Vie, Vins et Liqueurs des premières maisons européennes.
Assortiment et considérable de CAFÉS, THÉS, EPICES, etc., etc., de qualités indiscutables.
Echantillons sur demande.
Tous défilant toute compétition.
CORRESPONDANCE SOLICITÉE.

GEO. TANGUAY
MARCHAND DE
Farines, Grain, Lard, Poisson, Huile, etc.
QUEBEC
Rues St-Paul, Bell et Leadenhall
BASSE-VILLE.

En mains

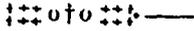
GEO. M. WEBSTER & CO.

En chaumont

10 nov.—Walter L. Clark, 99, Whitehall, John Breakey.

Acquittés

10 nov.—Barge de canal Walter L. Clark, Lafontaine, Whitehall, John Breakey. Coëlette Dusy, Girard, Gaspé, W & R Brodie.



IMPORTATION ET EXPORTATION

IMPORTATIONS

10 nov.—Par ss Austrian, Brodie, Glasgow 25 barils whiskey à ordre. 30 eses gin à A Toussaint & Cie. 30 à N Turcotte & Cie. 50 caisses gin, 10 do thé, 17 ballots peaux, 3 barils d'huile à ordre. 1e do à Langlois & Paradis. 3 do à A Joseph & Sons. 21 caisses à A Grenier. 23 do à G & C Hossack. 22 do thé à A Joseph & Sons. 67 do à N Turcotte & Cie. 66 do à Whitehead & Turner. 25 do T Davison & Cie. 6 caisses à N Rioux & Cie. 14 pqs à J Hamel & Cie. 2 caisses à Simons & Foulds. 1 caisse à J de L Taché. 8 do à C E Roy. 2 voitures à canon au surintendant des magasins militaires. 5 caisses à J Amyot & Frère. 50 barils huile à l'ordre de Bank of Nova Scotia. 1 caisse marchandises à R H Smith. 2 do eau minérale à E Fitch. 1 brl huile à A Carrier & Fils. 1 boîte à L W Williams.

Par ss Pomeranian, Stirrat, Glasgow—60 caisses whiskey à ordre. 3 brls do à A J Turcotte & Cie. 20 ballots à Renaud & Cie. 1 do à P Garneau, Fils & Cie. 2 paquets à Behan Bros. 21 paniers à F T Thomas. 1 caisse à Simons & Foulds. 30 caisses whiskey à Whitehead & Turner. 1 brl do, 6 caisses à W McLimont & Son. 1 pqt à l'agent de la Dominion Express Co.

12 nov.—Par ss Mongolian, Barrett, Liverpool—4 ballots, 11 caisses marchandises à G R Renfrew & Cie. 2 caisses, 3 rouleaux à Glover, Fry & Co. 1 caisse, 2 brls quincaillerie à J E Martineau. 2 paniers. 4 caisses, 6 paquets à W McLimont & Son. 30 ballots au Syndicat de Québec. 5 caisses tôle à ordre. 1 caisse à M Vineberg. 20 paquets à W C Scott. 1 caisse à J E Martineau. 2 do à A W Colley. 1 do à Dominion Corset Co. 8 ballots à F H Andrews & Son. 1 caisse à J Fisk & Co. 1 do à Max Frankenburg. 56 brls soda à T A Piddington & Cie. 25 sacs amandes, 25 do noix à Langlois & Paradis. 2 caisses, 1 boîte, 3 paquets échantillons à McCall, Shehyn & Cie. 1 paquet échantillons à H H Sewell & Cie. 1 paquet à E Giroux & Frère. 2 do à P Garneau, Fils & Cie. 2 do à W C Scott. 1 do à Thibaudeau, Frères & Cie. 70 do à ordre. 860 boîtes raisins à Banque Nationale. 2 caisses papiers à Pruneau & Kifouac. 120 do vin à A Toussaint & Cie. 41 paquets à H Beauty. 1 caisse livres à M Mercier. 2 do bronzes à hon. M Nantel. 25 do arnica à J Hamel & Cie. 1 do livres à M l'abbé Haldo. 5 do à Ed Morin & Cie. 3 paquets à W C Scott. 23 do à J D Kippan.

Par Express

10 nov.—Divers à C Corea, do à ordre, do à F X Gosselin, do à B Martin, do à

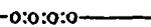
G H Geggie, do à W R Kennody, do à W Brunet, do à W H Polley, do à Adams Shoe Co, do à W A Marsh & Cie, do à J Jobin & Cie, do à Thibaudeau & Frère, do à J E Walsh, do à A Lavigne, do à E Lord, do à W H Doran, do à M Hogan, do à S Samson, do à L D Hudon, do à L E Couture, do à J F Guay, do à W Trumble & Co.

13 nov.—Divers à J T Lynch, do à D Smith, do à Q & L St J Ry, do à J Amyot & Frère, do à J O King & Cie, do à A Roberge, do à E Drolet, do à Z Paquet, do à J Winfield, do à G R Renfrew & Cie, do à F T Thomas, do à J Thompson, do à A Lavigne, do à D Morgan, do à F M Duggan, do à E J Flynn, do à Riverside Mfg Co, do à G M Worcester, do à W Macpherson, do à G & W Hossack, do à M Hogan.

Par chemin de fer

10 nov.—Divers à Cie Clinic, do à P E Poulin, do à W H Polley, do à S Fisher & Son, do à W Doyle, do à Riverside Mfg Co, do à Carrier, Laine & Cie, do à C R Griffith, do à Reid, Craig & Co, do à B Houde & Co, do à L Paquin, do à Mechanic Supply Co, do à J H E Plamondon, do à J O St-Pierre, do à W A Marsh & Co, do à J & Livernois, do à Montm E L Co, do à Quebec Gas Co, do à F T Thomas, do à J E Martineau, do à Noël & Cie, do à M Armaley, do à N Lemieux, do à W Benny, do à M W Baly, do à J Hamel, do à Montm Cotton Mfg Co, do à McCall, Shehyn & Cie, do à A Colley, do à P Garneau, Fils & Cie, do à H & J Young, do à Campbell & Brodie, do à Henry Fry & Co.

13 nov.—Divers à W Doyle, do à E Paré, do à Latimer & Legare, do à J M Bouchette, do à Mechanic Supply Co, do à H J Fisk & Cie, do à Amyot & Frère, do à J Walker, do à J H Botterell, do à C E Roy, do à Marsh & Cie, do à Mont E L Co, do à Cie Clinic, do à Noël & Cie, do à A Ruhlman, do à Z Paquet, do à M Vineberg, do à M Armaley, do à Riverside Mfg Co, do à McCall, Shehyn & Cie, do à Ross & Cie, do à H Fry & Cie.



BULLETIN DES FAILLITES

QUÉBEC

Bryson

C. Turpain, mag. gén., J. McD Hains nommé curateur.

Chicoutimi

Boily & Claveau, mag. gén., offrent de composer à 75c. dans la piastre.

Drummondville

Lemire & Frère, mag. gén., W. A. Caldwell nommé curateur.

G. Marcotte, louage, cession.

Grenville

J. Williamson, W. Frost nommé curateur.

Montréal

F. Brisson, jr., épicier, C. Demarteau nommé curateur.

Dame E. Leduc, nouv., actif annoncé en vente le 15 courant.

I. Rivet & Cie., nouv., cession.

O. Vinette, manuf. de chaussures, cession à C. Desmarteau:

F. G. Wilkins, restaurant, actif vendu.

F. Brisson & Fils, épicier, assemblée des créanciers le 13 courant.

Brousseau, Frère & Cie, port. et fen., assemblée des créanciers.

Canada Shipping Co., H. E. Murray & G. Hyde nommé liquidateurs.

I. Rivet & Cie, mag. gen. assemblée des créanciers le 19 courant.

Rolland Bros., ébéniste, W. A. Caldwell nommé curateurs.

T. Boyer, boul. offre de composer.

Brousseau, Frère & Cie., fen. C. Desmarteau nommé curateur.

W. V. Cordou & Cie., épicier, offre de composer.

Danio Alex. Masson, mais. de pension. cession.

Québec

Jean Plamondon, actif annoncé en vente le 15 courant.

St-Albans

Leop. Perusse, mag. gen. et contracteur, offre de composer à 20c dans la piastre. dont 10 cts comptant et 10 cts en délais.

St Jérôme

Berthiaume & Cie., mag. gen. offre de composer.

Ste-Anne de la Perade

J. E. Lanouette, épicier, actif annoncé en vente par huissier le 14 courant.

Yamachiche

E. Vaillancourt, épicier, A. O. Belle-marre nommé curateur.

ONTARIO

Atwood

A. Morrison, agent d'instruments aratoires, cession à R. N. Ballantyne.

Berlin

A. G. Chambers, thé, fermé par les créanciers.

Fenelon Falls

R. Taggart, mag. gén., stock vendu à 75c. dans la piastre.

Fergus

Hugh Mitchell, mag. gén., stock annoncé en vente le 21 courant.

Grimsby

A. C. Cole, épicier, etc., cession à C. S. Scott.

Hamilton

Bowman Hdwre. & Sporting Goods Co., limitée, stock annoncé en vente le 20 courant.

Paisley

H. B. Putnam, mag. gén., stock annoncé en vente le 15 courant.

Toronto

Dominion Produce Co., cession à S. E. Townsend.

Risser & Co., libraires, stock annoncé en vente le 20 courant.

C. Lanning & Co., compétition, cession et stock annoncé en vente le 15 courant.

COLOMBIE ANGLAISE

Fairview

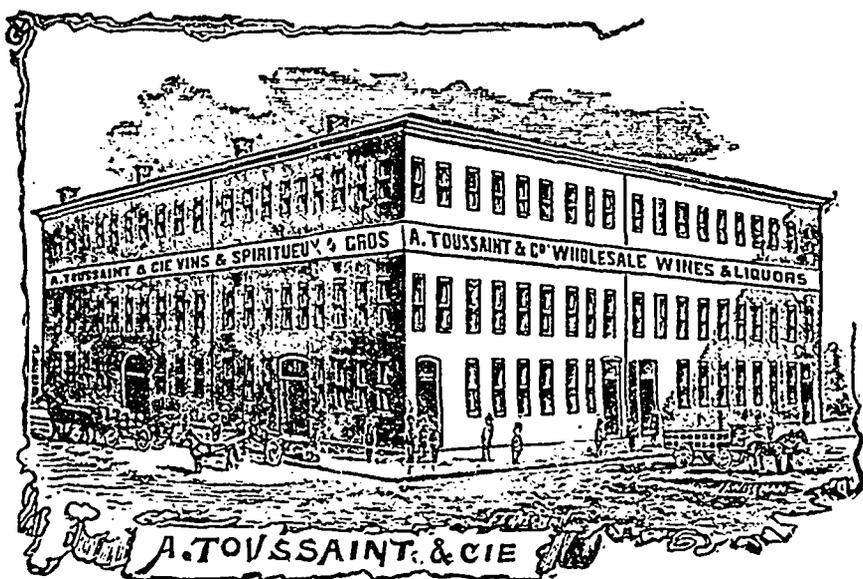
W. T. Thompson, mag. gén., cession.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Bathurst

H. W. Meahan, épicier, cession.





A. Toussaint & Cie

Importateurs de

VINS ET SPIRITUEUX

UNE SPECIALITE

Fabrication de Vins Canadiens

M. Toussaint traverse en Europe deux fois par année pour se pourvoir sur les lieux mêmes de production.

40-42 Rue St-Paul

ET

111-113 Rue Dalhousie

Bassee-Ville, QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC

MARCHANDS-QUINCAILLERS

— ET —

Fabricants de clous et de moulages

QUÉBEC

SPECIALITE DE MATERIEL ET

D'ARTICLES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES

LE TOUT AU PRIX DE FABRIQUE

Agents pour le sel à beurre de Ashton et de Higgins,
Présure et couleur à beurre de haute marque

Bois à boîtes et tinettes

et généralement tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages.

DRINK ST. LEON

— FOR —
DYSPEPSIA

— OR —
RHEUMATISM



POUR LA DYSPEPSIE

— OU —

MAUVAISE DIGESTION

Buvez l'eau St-Léon
après chaque repas
et avant déjeuner
pour la constipation.

A. Blais, agent pour Québec

No. 3. PORT DAUPHIN.

J. A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS

Importateurs de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne, de Belgique et d'Italie

Nous vendons à des prix réduits. Il suffit de nous faire une visite à l'un ou à l'autre de nos magasins pour être convaincu que nous vendons à meilleur marché que n'importe quelle autre maison.

Desrosiers & Plamondon

PEINTRES-DECORATEURS

Décoration de maisons, posage de papiers-tentures, enseignes, peintures à l'eau, etc.

Spécialité des boiseries en chêne, etc. Derniers goûts et plus bas prix.

No. 317, RUE SAINT-PAUL, QUÉBEC

HOTEL CLARENDON

STYLE EUROPÉEN

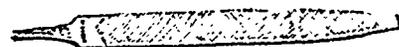
517 à 527 rue Tremont
BOSTON

E. N. Tessier - - propriétaire

Les chars allant à l'Est et à l'Ouest
passent à la porte.

LIMES ET RAPES "BEAVER"

(Marque garantie)



Fabriqués par la

"BEAVER FILE WORKS Co."

(Fabrique de limes "Castor")

LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

James Perry

Manufacturier

d'AMEUBLEMENTS de salon et de chambre à
coucher, salle à dîner et de réception. Literie,
REPARATIONS de meubles, Matelas refaits,
Tapis cousus et posés, vieux tapis réparés.

FABRIQUE :

68 RUE ST-VALIER, QUÉBEC

PLAMONDON & CHASSE

MARCHANDS EN GROS

Viz: Biscuits, Grains de toute sorte, Farines
de toutes qualités, en lots, à la satisfaction des
clients, Blé, Trèfle, Farines par char, Lard, Sain-
doux, Poissons, Mil, Foin pressé, etc.

Coin des rues St-André, Dalhousie
et Bell's Lane, Québec

NAP. MATTE

Comptable, auditeur et liquidateur

Bureau : Bâtisse de la Banque
Nationale

No. 75 Rue St-Pierre, Québec

Spécialité

RECLEMENT DE FAILLITES

REGISTRE DU COMMERCE

QUÉBEC

Chambly Basin
Demers & Cie, épiciers, A. Lauzon propriétaire.

Coaticook
A. E. Legendre, fruits, entrée dans les affaires.

Cookshire
C. W. Taylor, portés, incendie.

Georgeville
Beach & Copp, hôtelier, endommagé par le feu.

Iberville
J. & S. Bessette, soc. sera dissoute le 1 jan.
L. Mignault, épiciers, entré dans les affaires.

Lac Bouchetto
Dolisle & Frère, déplacement.

Montréal
John Baird & Co., agents à commission, dissolution.
Chupleau & Naud, agents, dissolution.
Compain & Co., restaurateurs, nouv. s.
Ferdinand Fugère, épiciers, vente annoncée par huissier.
Gagné & Vigneau, hôteliers, nouv. soc.
Hearle Mfg. Co., manuf. de savon, dissolution, W. E. Price, J. E. M. Whitney & J. L. Woods continuent les affaires sous la même raison sociale.
D. Rose, cordonnier, stock annoncé en vente.
St-Denis & Dubé, plâtriers, dissol.
St-Denis & Co., plâtriers, nouv. soc.
Villeneuve & Demers, carrossiers, dissolution.
John Baird & Co, John Baird propriétaire.
Barian & Co., fruits, nouv. soc.
Bouchard & Lang, provisions, nouv. soc.
F. Dougal & Co, nouv. soc.
Dominion Rolled Plate Co, mag. gen., légèrement endommagé par l'eau.
L. J. Lafond, mag. gen., stock vendu.
C. A. Leclaire, domm. partiels par la fumée.
Alf. Macdonald, épiciers, annoncé en vente par le shérif.
Montreal Silk Mills Co, domm. partiels par l'eau.
Montreal Watch Case Co, domm. partiels par l'eau.
Pelletier & Desjardins, rest., nouv. soc.
Pierre Pepin, quin., annoncé en vente par le shérif.
Radnor Mineral Water Co, G. E. Drummond propriétaire.
Dame J. Wright, épiciers, stock vendu.

Québec
Quebec News Co, fant., entré dans les affaires
Paul Andrews, épiciers, incendie.

Sherbrooke
J. F. Carr, quin., entré dans les affaires.

Sorel
Massé & Varnas, épiciers, entrée dans les affaires.

Spencer Cove
McCabe Ross, épiciers, incendie.

Sweetsburgh
E. C. Goldard, boul. entré dans les affaires.

Varenes
Bienvenu & Frère, dissolution, Dame H. Bienvenu continue sous le même nom.
Brunel & Frère, nouv. soc.

St-Hyacinthe
Jos. Brodeur, mag. gen., domm. partiels par le feu et l'eau.

Trois-Rivières
J. A. Gagnon & Cie., moulin à scie, charbon, etc., moulin à scie brûlé.

DECLARATIONS DE SOCIÉTÉS

"Desjardins & Cie.," libraires, Charles Raoul Bouchard et Marie Emilie Desjardins, fille majeure, tous deux de Québec associés.

"The Canadian Commercial Agency" Ediani Sundorn Andrews, de Montréal faisant affaires à Québec, sous le nom ci-dessus.

"Charles Hamel & Cie", laitiers, Dame Philomène Voyer, épouse séparée de biens de Charles Hamel, de Québec, faisant affaires sous le nom ci-dessus.

: o :

PERMIS DE CONSTRUCTION

A Paul Breton, rue Desjardins; Dr. Ahern, propriétaire. Dimensions, 24 x 34; matériaux: pierre et brique. Temps requis, jusqu'au 1er juin. Coût probable \$4,560.

A Chs. Côté, rue d'Aiguillon. Marie Talbot propriétaire. 45 x 30, 3 étages, pierre et brique, \$2,000.

A Jos. Dechêne, entrepreneur Lelièvre, rue St-Paul, 30 x 34, 3 étages, brique, 1er juin, \$1,500.

o.o.o

BUREAUX D'ENREGISTREMENT

ARTHABASKA

Rétrocession par Alcide Demers à Noel Nault, Tingwick.

Vente à réméré par Israël Nault à T. V. Lessard Tingwick.

Testament par Dr R. de L. Provencher à Joseph Laurent, Warwick.

Vente par Edmond Poisson à Delle Octavie Magnan, St-Paul.

D. O. Bourbeau à Alfred Tardif, Warwick.

Samuel Bélanger à Valentin Ancil, Bulstrode.

C. Desmarteau, Esqté à Alfred Proulx Ste. Victoire.

Le même à Mathias Rousseau, Ste. Victoire.

Le même à Alex. Chabot Ste-Victoire.

Le même à John Twohey, Ste-Victoire.

Le même à Germain St-Pierre, Ste-Victoire.

Le même à Dill Clurinda Hezback, Ste-Victoire.

Le même à Paul Tourigny, Ste-Victoire.

Le même à Naz. Derouin, Ste-Victoire.

Donation par Dame P. Bourquo à Hormidas Thibodeau, Bulstrode.

Cession par C. Desmarteau, Esqté à Villo de Victoriaville, Ste-Victoire.

Vente par Adélaïde Champoux, à Oct. E. Moussette, Maddington.

Vente par Zéphirin Boisvert à Léon Laroche, Bulstrode.

Echange par A. E. Bruneau et Zéphirin Boisvert, Bulstrode.

Donation par Léandre Jolibois à Delphis Jolibois, St-Norbert.

Vente par Oct. Moussette à Gédéon Goupille, Maddington.

Testament par Joseph Gosselin à Dame Alice Michel, St-Christophe.

Donation par Dame Alice Michel à Salomon Gosselin, St-Christophe.

Cession par Isaac Demers à Pierre Dumas, Ste-Hélène.

Donation par Frs. Laroche à Rodrigue Laroche, St-Christophe.

Vente à réméré par Ludger Provencher à Patrick Gélinas, Horton.

Testament par Dame Ellen Brown à Timothy Murphy, Tingwick.

Bail par Benjamin Tousignant à Arth. Morissette, St-Norbert.

Vente par D. E. Bruneau à P. Laverdière, Blandford.

Vente par Olivier Savoie à Pierre Laroche, Ste-Hélène.

BEAUCE

5 nov.—Obligation par Chs. Drouin à Narcisse Drouin, St-Joseph, \$400 à 6 p. c.

Obligation par Chs. Drouin à Richard Drouin, St-Joseph, \$1500 à 6 p. c.

Vente par Joseph Vachon à Vital Maheux, St-Joseph, \$700 à termes.

Obligation par George Maheux à Bernard Pepin, St-Joseph, \$200 à 6 p. c.

Vente par Ludger Lacombe à Jules Rodrigue, St-Joseph, \$600 à termes.

Obligation par Ephrem Lessard *et al.*, à Fonderie Plessisville, Broughton, \$1216.30.

Vente par Ths. Turmello à Napoléon Turcotte, SS. Anges, \$700 ac. \$325.

6 nov.—Vente par Ths. Giroux à Louis Pomerleau, SS. Anges, \$400 ac. \$275.

Vente par Jos. Doyon à Chs. Gagnon *et al.*, St-Georges, \$585 à termes.

7 nov.—Obligation par Richard Clieho à Dame Fred. Morency, St-Joseph, \$265 à 6 p. c.

Vente par Joseph Vallée à Dame veuve Philéas Lessard, Broughton, \$175 comptant.

Obligation par Cyrille Perreault à Cyprien Catellier, SS. Anges, \$325 à 6 p. c.

Quittance par Dorice Hébert à Isaac Poulin, St-Ephrem, \$100.

Vente par Ferd. Rodrigue à Etienne Rodrigue, St-Ephrem, \$675 ac. \$50.

Vente par Edmond Langlois à Joseph Blais, Shanley, \$600 ac. \$100.

Vente par Stanislas Trépanier à Elz. Bisson, Adstock, \$600 ac. \$350.

8 nov.—Quittance par Emilie Bittner à W. B. C. de Léry, St-François, \$225.75 comptant.

Vente par Ovide Grégoire à Louis Veilleux St-François, \$525 comptant.

Vente par Dame veuve G. Morency *et al.*, à Louis Gendreau, Jersey, \$200 comptant.

Vente par Edouard Gilbert à Ludger Fecteau, St-François, \$6 comptant.

9 nov.—Obligation par Siméon Lacasse à Jos. Laliberté, Metgermette, \$200 à 6 p. c.

Obligation par Alphonse Breton *et al.*, à suc Geo. Tuschereau, St-Séverin, \$100 à 6 p. c.

Obligation par Pierre A. Boucher à Fonderie Plessisville, Shanly, \$536 collatérale.

Obligation par Chs. Veilleux à Nap. Rodrigue, St-François, \$300 à 7 p. c.

Quittance par Ferd. Lamontagne *et al.*, à Jos. Turnelle, S.S. Angers, \$280.
 Vente par Jos. Gilbert *et ux.*, à Jos. Morin, St George \$1000 ac. \$500.
 10 nov.—Obligation par Jos. Morin, H. C. S. à Jos. Morin J. P., St-George, \$400 à 7 p. c.
 Vente par Jos. Bélanger à Célestin Dallaire, Rishorough, \$163 à termes.
 Vente par Dame veuve J. Lachance *et al.*, à Philippe Doyon, Broughton, \$322 à termes.
 Vente par Dominique Thivierge à Richard Thivierge, Broughton, \$550 à termes.
 Vente par Ths. Lachance à Eugène Huard, Broughton, \$150 à termes.
 Vente par Octave Drolet à Isidore Blais, Broughton, \$343 à termes.
 Vente par Octave Drolet à George Labrecque, Broughton, \$525 à termes.
 Obligation par George Drouin à Félix Nadeau, Ste Marie, \$100 à 6 p. c.
 Obligation par Pierre Vachon à Ozias Bégin, St-Frédéric, \$300 à 6 p. c.
 Obligation par Jean-Bte Provençal à Ths. Langevin, Broughton, \$700 à 6 p. c.

LÉVIS

8 nov.—Donat Bernier M. D. St-Henri, et Delle A. Roy—Mariage.
 Pierre Lagueux, St-Romuald, à sa femme—Testament.
 10 nov.—Vve Ed. Demers, Lévis, à Ls. Moreau—Confirmation de vente.
 Shérif de Québec, ventes des propriétés d'Arthur Lafond, Lévis, à Gaudias Richard \$325 payé.
 Agent des Seigneuries Lauzon, Saint-Etienne, à Téles. Marion \$90.45 payé.
 Th. Marion, St-Etienne à King Brothers, \$250 payé.
 Ed. Mercier, cult. St-Henri, à Jus. Laflamme \$300 \$150 payé.
 13 nov.—André Corriveau, Vill. Lauzon, à J. Bte. Caye \$150 payé.
 Jos. Brouard, cult. St-Henri, à Melle D. Roy—Mariage.
 On. Brouard, cult. St-Henri, à Jos. Brouard—Donation.
 Ls. Gosselin, cult. St-Lambert, à Melle M. Bourget—Mariage.
 7 nov.—Obligations—Ph. Lemieux, maçon, St-David, à Ls. Ed. Couture, \$146 à 6 p. c.
 Ls. Lambert, journ. St-Téles. à Ls. Ed. Couture, \$73.62 à 6 p. c.
 7 nov.—Quittance—P. Perron à Frs Pelchat, cult. St-Lambert, \$200—Vente.
 10 nov.—Jos. Turgeon à Arth. Lafond, cult. Lévis, \$50—Vente.
 13 nov.—Vital Labrie à Ad. Paquet, cordonnier, Lauzon, \$500—Obligation.

QUÉBEC

Ventes, etc.

8 nov.—Conventions—G. N. Boisseau *et al.*, à J. B. Dorval.
 Donation—Robert Archer *et al.*, à Jos. Archer *et ux.*
 9 nov.—Delle Elise Laurin à association des terrains Sans Bruit.
 Honoré Gignac *et al.*, Pierre Nolin.
 Donation—Alex. Vaillancourt à Hector Vaillancourt.
 Dame Vve Matthew Malonoy à Dame Vve Ed. Murphy.
 10 nov.—John Coote à Patrick Coote.
 F. X. Mercier à Dame Nap. Mercier.
 Extrait d'une vente par H. M. Price à The Montmorency Electric Power Co.

Obligations

8 nov.—Dame Vve Remi F. Rinfret *et al.*, à Frs. Kirouac.
 J. B. Dorval à Société de prêts.
 Ed. Turcotte à Gaudioso Royer.
 9 nov.—Thomas Pampalon à Rev. Ant. Pampalon.
 Achille Ouimet à Jos Ed. Boily.
 Jean Margeau à Gaudioso Royer.
 Delle Dinn Gauthier à Gaudioso Royer.
 10 nov.—John Coote à Patrick Coote.
 Honoré Paquet à Cyprien Labrecque.
 Frs. Chevrette à Ls. A. Cantin.
 F. X. Gossolin à Geo. Demers.

RIMOUSKI

7 nov.—Eugène St-Pierre, Ste-Cécile, à Augustin St-Pierre. Donation.
 Augustin St-Pierre, Ste-Cécile, à Pierre E. Danjou—A réméré.
 Charles Gendreau, St-Fabien, à son épouse—Testament.
 8 nov.—Arthur Chs Landry, Métis, marchand, à Vve Jos. Octave Gauvreau.
 Jules St-Laurent, St-Anaclet, cult., à Zéphirin St-Laurent—Rétrocession.
 9 nov.—Ls. Ths. Laroche, Rimouski, notaire, à F. X. Gendreau.
 10 nov.—Dame C. D'Estimauville Hudlet, Québec, à Mme Oscar Evanturel, Rimouski.
 Hypothèques—7 nov.—Jérémie Berger, St-Fabien, à Didier Berger.
 8 nov.—Vve Pierre St-Pierre, St-Germain, à Joseph Roy.
 Quittances—Julie Michaud *et al.* à Michel Aubut, Ste Cécile, d'uoce rente.
 Etienne Turcotte à Jérémie Berger, St-Fabien, d'une hypothèque.
 Lambert Lafranco à Zénon Caron, Ste-Cécile, d'une hypothèque.
 Cyriac Beaulieu à Vve Marcel Métayer, Ste-Cécile, d'une obligation.
 Chs Bertrand *et al.* à Octave Boucher, St-Fabien, d'une hypothèque.

SHERBROOKE

Vente par Robert A. McKelvery, Orford, \$350, \$130 p.
 Vente par Dame Geo. Bonnallie à John Bethol, Sherbrooke, \$90 p.
 Hypothèque par Wm. Farwell à Dlle M. J. Dickinson, Sherbrooke, \$500.
 Hypothèque par Alex. McConnell à Frédéric Paré, Orford, \$175.
 Hypothèque par Nap. Argouin à Chs. Croshire, Orford, \$200.
 Quittance par H. A. Elkins à W. E. Loomis.
 Quittance par C. R. Vincent à H. E. Bieber, Lennoxville.
 Quittance par Dame Jul. Baker *et al.*, à Geo. R. Crosby, Compton.
 Vente par J. R. Crosby à Dame A. O. Crosby, Compton, \$700 p.
 Hypothèque par Dame A. O. Crosby à Geo. E. Baker, Compton, \$300.
 Quittance par Wm. White à Dlle Z. C. Tétu, Sherbrooke.
 Tutelle par M. Millwood.

TROIS-RIVIÈRES

Correction par Alf. Bérard à Elie Dufresne *et* Ferd. Voillette, Trois Rivières.
 Quittance par J. F. Esnouf à Thomas Bourassa, St Etienne, \$150.
 Vente par Jos. St-Pierre à Edmond Dufresne, Trois-Rivières, \$1600. \$800. comptant, balance à 6 p. c.

Vente par Frs. Girard à Hormidas Bélanger, St-Boniface, \$100 comptant.
 Transport par Dame R. Kiernan à Henry E. Hart, St Barnabé, \$1000 dû par Amédée Boucher, St-Barnabé.
 Mariage par Gédéon Lupien à Rebecca Lavergne, St-Boniface, communauté de biens.

Testament par F. H. Dasylva à Appolino St-Hilaire, Trois-Rivières, legs universel.
 Vente par F. X. Tapin à Uld. Martel jr., Trois-Rivières, \$1350.
 Vente par Ls. Désiré La. y à Jos. H. Camirand, Trois-Rivières, \$1000 payable en 10 ans à 6 p. c.

Obligation par Dame Maurice Guillet à Fl. Lottinville, Trois-Rivières, \$600 sans intérêt et remboursable en 15 ans.
 Obligation par Ephrem Rivard à Younger Hooper, Trois-Rivières, \$200 8 p. c.
 Obligation par Jos. Harnois à Delle Flavie LaBarre, Trois-Rivières, \$1000 à 6 p. c. payable en 5 ans.
 Obligation par Ls. Samson à Ls. Arch. Samson, Yamachiche, \$300 payable en 5 ans à 6 p. c.

Quittance par Maxime Guillemette à Alph. Guillemette, St-Etienne, \$200.
 Quittance par Raphael Lajoie à Evangeliste St Pierre, St-Etienne, \$50.
 Quittance par Hercule Milot à Pierre Milot, Yamachiche, \$150.
 Vente par le shérif Trois-Rivières à Jos. P. Guenard, Yamachiche, \$36 comptant.

Donation par Thomas L. Villeneuve à Maxime L. Villeneuve, Yamachiche.
 Obligation par Maxime L. Villeneuve à Alexis L. Desaulniers, Yamachiche, \$100 à 6 p. c.
 Testament par Dame Augustin Garceau à Augustin Garceau, Yamachiche.
 Saisie par le Shérif de Trois-Rivières à Sèvere Paille, St-Etienne.

Obligation par Jos. Dechainé à Elizée Bellemarre, St-Elie, \$150 à 6 p. c.
 Transport par Jos. Ringuette à Onésime Bournival, St Barnabé, \$290 dû par Thomas Lacerte.

o: o: o: o

RÉCLAMATIONS

QUÉBEC

Cour Supérieure

No 428 7 nov.—J. B. Vézina vs. Louis Larose père, Québec, dette, \$114. R. 20 nov.
 No 434.—Jérémie Pouliot *et al.*, vs. Jean Plamondon, Québec, assumpsit, \$309.21. R. 14 nov.
 No 438.—Bartholomew Verret *et al.*, vs. Nap. Labrecque, St-Anselme, dette, \$128. R. 20 nov.
 No 442.—Jos. Ed. Bedard vs. Louis Racine, Ste-Anne de Beaupré, billet promissoire, \$140. R. 16 nov.
 No 446.—Alph. Leclair vs. Ovide Julien, Scott's Junction, \$312. R. 19 nov.
 No 452.—Pierre Garneau *et al.*, vs. Wm. Therrien, Ste-Anne des Monts, billet et compte, \$362.20. R. 4 dec.
 No 456.—F. X. Faludeau vs. Jos. Falardeau, St-Dunstan, partage d'immeuble, \$600. R. 23 nov.
 No 458.—Frs. Hamel vs. Philéas Béland *et* Alf. Martineau, Québec, gages, arrêté simple, \$169. R. 24 nov.
 No 460 8 nov.—Chs. Ignace Samson

vs hon Thomas H. McGreevy, Québec, billet promissoire, \$1083.15. R. 16 nov.
No 461 9 nov.—Narc. Gaudioso Vézina *et al.*, vs. Alf. Robitaille, St. Malo, Banlieue Québec, dette, \$168.19. R. 23 nov.

No 466.—Hon. C. A. P. Pelletier vs. Frs. Régis Croteau, Québec, \$204.69. R. 13 nov.

No 408 10 nov.—Jos Luvazé vs. ch. de fer Basses Laurentides, Québec, gages, \$119.50. R. 20 nov.

No 472.—People's Bank of Halifax vs. Georgiana Mary Ward *et Frank Pennée*, Québec, billet promissoire, \$3482.94. R. 19 nov.

No 478.—Ed. Lichtenhein *et al.*, vs. Cio ch. de fer Q. & L. St-J., Québec, \$139.75. R. 1 déc.

No 482.—People's Bank of Halifax vs. Frs. X. Bernarri, Québec, billet promissoire, \$140.96. R. 19 nov.

No 480 12 nov.—The Canada Paint Company Limited vs. Dame Marie Des neiges Marcoux, Elie Noël *et Jean Plamondon*, Québec, dette \$422.73. R. 26 nov.

No 436 13 nov.—Joseph Godon vs. Jeffrey A. Rousseau, Sainte-Anne de la Pérade, dommages \$140. R. 7 déc.

No 450.—Pierre *alias* Peter Godon vs. Jeffrey A. Rousseau, Sainte-Anne de la Pérade, dommages \$140. R. 7 déc.

No 482.—Octave Migner vs. A. H. Falardeau, Sillery, billet prom. \$186.27. R. 2 nov.

No 486.—David Perron vs. Alcidas Lefrançois, Chateau Richer, dommages \$100. R. 28 nov.

No 490.—François Lagacé vs. Louis Amiot, Québec, billet promissoire \$198.84. R. 23 nov.

No 494.—Ernest A. Jeffrey *et al.*, vs. The Grand Trunk Railway Co. of Canada, Québec, revendication \$165. R. 26 nov.

Cour de Circuit

No 4105 8 nov.—François Giguère vs. Alfred Brulotte *et al.*, Québec, s. g. \$69. R. 14 nov.

No 4111.—Joseph J. Grenier vs. Gédéon Tardif, Québec, \$55.40. R. 16 nov.

No 4112.—Joseph J. Grenier vs. J. Emile Gendron, Québec, \$25.19. R. 16 nov.

No 4115.—F.-X. Asselin vs. Phidime Asselin *et Joseph Drouin t. s.*, Sainte-Famille I. O., \$36.22. R. 20 nov.

No 4116.—Charles Lapierre vs. Michel Latulippe, St-Joseph Lévis, \$25. R. 16 nov.

No 4117.—Dame Adélaïde Houde vs. Pierre Lemieux *et Alexandre Migner et al.*, t. s., Québec, \$73.30. R. 19 nov.

No 4119.—Joseph E. Fortier *ès-q.* vs. Olivier Gignac *et al.*, Québec, \$99. R. 16 nov.

No 4120.—Joseph E. Fortier *ès-q.* vs. Elisée Hamel, St-Edouard Lotbinière, \$30. R. 23 nov.

No 4121.—Joseph E. Fortier *ès q.* vs. Alphonse Huard, St-Lambert, \$30. R. 23 nov.

No 4125 9 nov.—William Miller vs. S. J. O'Neil, Québec, \$29. R. 16 nov.

No 4127.—Elzéar Goulet vs. Abraham Guay, Chateau Richer, \$34. R. 20 nov.

No 4128.—Maurice Dégagné vs. Louis

Carrier *et al.*, *et Joseph B. Forsyth t. s.*, Québec, \$13.50. R. 20 nov.

No 4131.—Marie L. McKenzie *et vir.*, vs. Peter Ross *et Thomas Migner et al.*, t. s., Québec, \$26.25. R. 17 nov.

No 4132.—Louis Vallière vs. Corporation Ste Catherine, Ste-Catherine, \$37 R. 30 nov.

No 4133.—Eugène Gervais vs. Oliva Demers *et al.*, Québec, \$65.89. R. 20 nov.

No 4134.—Alfred Brulotte vs. Agnès Giguère, Québec, \$50. R. 23 nov.

No 4138.—The Dominion Shon Co. vs. Jean Lortie, Québec, \$94.40. R. 16 nov.

No 4139 10 nov.—Dame Caroline Côté vs. Joseph Langlois, Ste-Jeanne de Neuville, \$75. R. 21 nov.

No 4140.—Raphaël Fillion vs. Alp. Hébert *et Albert E. Hooks t. s.*, Québec, \$21.38. R. 19 nov.

No 4141.—Laurent M. Lapointe vs. P. Langlois *et Docithée Arcand ès q. t. s.* Québec, \$92.04. R. 20 nov.

No 4143. Joseph A. Thibaudeau vs. Emile Picard, Québec, \$42.43. R. 20 nov.

No 4144.—Joseph J. Grenier vs. Louis Lévesque *et Olivier Bresse et al.*, Québec, \$24.86. R. 20 nov.

No 4145.—Alfred Pichette vs Michel Goulet *et Prosper Letarte et al.*, t. s. Québec, \$72.53. R. 20 nov.

No 4148.—Léon Lainé vs. Elz. Lessard Québec, \$20.85. R. 19 nov.

No 4152.—Jules A. Belanger *et al.*, vs. Cappel Bernfeld, Québec, \$87.04. R. 19 nov.

No 4154.—Wm. J. Fraser vs. Victor P. Lemay, Garthby, \$10.20. R. 26 nov.

No 4155.—Wm. J. Fraser vs. J. A. Bourget, Garthby, \$49 10. R. 26 nov.

No 4156.—Wm. J. Fraser vs. Cyrille Octeau, d'Israeli, \$70.80. R. 26 nov.

No 4157.—J. B. E. Allard *et al.*, vs. Ls. H. Chouinard, Matane, \$30.79. R. 10 nov.

No 4163.—F. X. Bernard vs. Elzéar Gauvreau, Québec, \$61.61. R. 20 nov.

No 4165.—Vesey Boswell vs. Patrick Henchey, Québec, \$42.55. R. 20 nov.

No 4166 12 nov.—Joseph Beaumont vs. Isaïe Frenette *et Azarius Bertrand t. s.* Cap Santé, \$80 28. R. 24 nov.

No 4170.—Damase Welsh vs. Dame Caroline Deslauriers *et vir.*, Québec, \$33.12. R. 20 nov.

No 4171.—Ephrem Tremblay vs. la Cie. du chemin de fer Q. M. *et Charlevoix*, Québec, \$20. R. 19 nov.

No 4174.—Joé Létourneau vs. Adolphe Guérard *et la Cité de Québec t. s.* Québec, \$22.83. R. 23 nov.

No 4175.—Ferdinand Patry vs. Ed. Lafontaine *et la Cie du chemin de fer C. P. t. s.* Québec, \$30.88. R. 10 déc.

No 4176.—Victor Lemieux *et al.*, vs. Jean-Bte Cloutier *et al.*, Islet, \$26. R. 29 nov.

No 4177.—Félix E. Lavoie *et al.*, vs. Joseph Labbé, Québec, \$30.60. R. 23 nov.

No 4179. Jean Bte Robitaille vs. Ths. Potvin *et Joseph Fortin t. s.* Baie Saint-Paul, 67.71. R. 28 déc.

No 1180.—L. Banque Jacques-Cartier vs. V. P. Aubin, Chicoutimi, \$22.27. R. 7 déc.

No 4181.—Hon. Pierre Garneau vs. Léger Brousseau, Québec, \$62.69. R. 19 nov.

No 4183.—Alfred Maunau vs. George

A. Griffiths *et Lt.* Colonel J. Bell Forsyth t. s. Québec, \$103.70. R. 23 nov.

No 4184.—Joseph Caron vs. Joseph E. Leddon, Québec, s. g. \$60. R. 20 nov.

No 4183 13 nov.—Albert Lemay vs. E. C. Lepage, Montréal, \$25. R. 18 déc.

No 4186.—J. B. Laliberté vs. Lawrence Fahey, Beauport, \$40.10. R. 21 nov.

No 4190.—J. B. Côté vs. Pierre Leprie, Québec, \$23. R. 21 nov.

No 4191.—J. B. Côté vs. Patrick Carbray, Québec, \$25.11. R. 21 nov.

No 4192.—J. B. Côté vs. Jos. Donati, Québec, \$44. R. 21 nov.

No 4194.—Aurélien Samson vs. Arth. Plamondon, Québec, \$23. R. 30 nov.

No 4195.—Ls. J. Belanger vs. Olivier Bélanger *et Ed. Lapointe t. s.* Québec, \$67 85. R. 1 déc.

No 4196.—Geo. Robitaille *et al.*, vs. Emile Gaumont, Québec, \$28.50. R. 23 nov.

No 4197.—Geo. Robitaille *et al.*, vs. Irénée St-Pierre, Québec, \$32.71. R. 23 nov.

No 4198.—Jos. Dussault vs. James Gibson, Lévis, \$24. R. 23 nov.

No 4199.—The School Com. Sillery vs. Stephen Connolly, Sillery, \$26. R. 21 nov.

No 4200.—The Corp. of Sillery vs. Stephen Connolly, Sillery, \$21. R. 21 nov.

No 4202.—Hubert Guay vs. J. B. Grenier, Beauport, \$25. R. 21 nov.

No 4203.—Chs. E. Roy vs. Nap. Des-Gagné, St-Paschal, \$58.35. R. 1 déc.

No 4204.—Thomas W. Borden vs. H. Lortie, Québec, \$89.25. R. 23 nov.

No 4206.—Théodore Lachance vs. Ls. Bidegaré *et al.*, Québec, saisie-gagerie, \$48 R. 21 nov.

No 4207.—Chs. Villeneuve *et al.*, vs. Elzéar Lepine, Québec, \$20.11. R. 24 nov.

No 4211.—Sam. Rogers *et al.*, vs. Ls. B. Gervais *et al.*, Québec, \$82.42. R. 20 nov.

No 4212.—Gustave Proteau *et al.*, vs. Zotique Rogers, Québec, \$43.30. R. 23 nov.

No 4214.—Fabrique St-Roch Québec, vs. Joseph X. Lavoie, Percé, \$42.98. R. 31 décembre.

No 4215.—Jean-Bte Falardeau vs. Ls. F. Gosselin, St-Ambroise, arrêt-simple \$30. R. 21 nov.

No 4218.—Godfroi Gourdeau *et al.*, vs. Dame Mary C. McConnell *et vir.*, Québec, \$68.63. R. 20 nov.

RIMOUSKI

Cour Supérieure.

12 nov.—P. Z. Dubé vs. Théophile Michaud, Amqui, dette, \$226.71. R. 30 nov.

Cour de Circuit

8 nov.—Pierre Gagnon vs. Louis Dubé, Ste-Angele, dette, \$86.95, saisie-arrêt avant jugement, Jos. Tardif *et al t. s.* R. 1er déc.

12 nov.—Chs Bégin vs. Corporation de paroisse de Rimouski, requête en cassation.

Octave Canuel vs. Charles Gasse, quai Rimouski, dette, \$10.25. R. 20 nov.

VENTES PAR LE SHÉRIF

CHICOUTIMI

Israël Morin contre Nazaire Lapointe et Dame Delphine Girard. Le lot de terre No 3, 4e rang du canton Dublin, environ 100 acres, avec bâtisses. Vente à la seconde division d'enregistrement du Lac St-Jean le 16 nov. Bref rapp. le 26 nov.

MONTMAGNY

Elie alias Jean Elie Martineau contre Jules Lamerre. Un terrain, 1er rang de l'Islet, 2 1/2 perches sur 5, avec maison et autres bâtisses. Vente à l'Islet le 20 nov. Bref rapportable le 1er décembre.

QUÉBEC

Edouard Vadeboncoeur contre Auzone Plamondon. La moitié du lot 501, la partie nord-est du lot 305-7 et la partie nord est du lot 375 10, cadastre de Saint-Raymond, comté de Portneuf. Vente à St-Raymond Nomat le 11 janvier. Bref rapp. le 1er fév.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien contre Honoré Laliberté. Le lot 363, cadastre de St-Louis de Lotbinière, situé 1er rang avec bâtisses. Vente à St-Louis de Lotbinière le 11 janv. Bref rapp. le 31 janv.

Hubert Lemay contre Napoléon Lemay et Romuald Lemay. Le lot No 231, cadastre de St-Louis de Lotbinière, situé 1er rang, avec bâtisses. Vente à St-Louis de Lotbinière le 11 janv. Bref rapp. le 1er fév.

Ambroise Chabot contre Narcisse Turgeon. Les lots Nos 253 et 267, cadastre de St-Etienne de Beaumont, situés dans Ville-Marie, avec bâtisses. Vente à St-Etienne de Beaumont le 16 nov. Bref rapp. le 18 nov.

Olivier Gagnon contre Louis Bédard. La moitié de partie du lot No 225, cadastre de Ste-Foye, situé côté sud du chemin de Québec au Cap-Rouge par Ste-Foye, contenant à peu près 113 pieds sur 103, avec bâtisses. Vente à Ste-Foye le 16 nov. Bref rapp. le 21 nov.

Marie-Louise-Malvina Pageau contre Edouard Jérémie Angers. Le No 1469, cadastre du quartier Jacques-Cartier, situé rue St-Joseph, avec bâtisses. Vente à Québec le 14 déc. Bref rapp. le 24 déc.

Charles Auguste Verge, contre Marcel Ferland. Le lot No 456, cadastre de Beauport, 1er rang, avec bâtisses. Vente à Beauport le 31 novembre. Bref rapportable le 10 décembre.

RIMOUSKI

Paschal Emile Beaulieu contre François Nolet. Une terre au 3e rang de Ste-Flavie, 1 1/2 arpent sur 30, No 527, avec bâtisses. Vente à Ste-Flavie le 11 janv. Bref rapp. le 17 janv.

SAGUENAY

Joseph Stanislas Perrault contre Isaac Savard, et Elzéar Savard. Le lot 23, 108 arpents et 50 perches; le lot 25, 33 arpents; et le lot 28, 1 arpent, 12 perches et 16 1/2 pieds, de St-Etienne de la Malbaie, situés rang du Cap-à-l'Aigle. Vente au Palais de justice le 18 déc. Bref rapp. le 22 janvier.

TROIS-RIVIÈRES

Sophie Grimard contre Joseph Adolphe Garneau et Néméze Garneau. Une terre à Ste-Anne de la Pérade, 2 arpents sur 13, avec un grango. Vente à Ste-Anne de la Pérade le 12 janv. Bref rapp. le 15 janv.

Terre Joseph Héroux contre Odilon Vincent. La moitié d'une terre au 1er rang de Shawinigan, paroisse de Ste-Flore, avec moitié des bâtisses. Vente à Ste-Flore le 17 nov. Bref rapp. le 26 nov.

— x : ÷ : x —

HEURES DE LA MARÉE HAUTE

NOVEMBRE

Samedi, 17	8.44	p.m.	9 07	a. m.
Dimanche, 18	9.31	"	9 56	"
Lundi, 19	10.25	"	10.53	"
Mardi, 20	11.28	"	—	"
Mercredi, 21	0.04	"	0.41	"
Jeudi, 22	1.19	"	2.01	"
Vendredi, 23	2.36	"	3.08	"

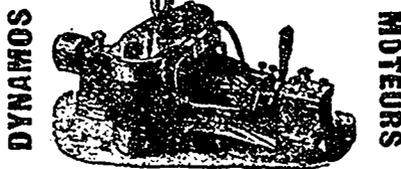
Pour savoir l'heure de la marée haute aux endroits suivants, il faut soustraire les heures suivantes des heures correspondantes à Québec.

Ile Madame	1	heure	12	minutes
Piliers	1	"	52	"
Traverse	2	"	22	"
Kamouraska	2	"	52	"
Pot à l'eau-de-vie	3	"	52	"
Ile Verte	4	"	07	"
Chicoutimi	3	"	30	"

La marée haute au cap à La Roche, 50 milles plus haut que Québec, se fait 3 heures plus tard.

Nouvelle lune, mardi, 13 novembre, à 2.49 a.m.

J. C. GUAY



ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

Transport de la force—TÉLÉPHONES

524, rue Saint - Valier

DUSSAULT & BARRY

QUÉBEC

AUX AMATEURS de BONS CIGARES

DEMANDEZ toujours nos marques, quand vous aurez besoin de bons cigares, et pour le prix que vous voudrez payer nous défions toute concurrence pour la qualité et le fini de nos marchandises.

LA NUEVA, PRIMEROS et GOLD CROWN se détaillent à 10 cts.

GOLD STAR, WAS-COLUMBUS et LA DELICIA se détaillent à 5 cts.

Ces premières marques sont manufacturées par nous seulement et font les délices des connaisseurs.

Manufacture : 107 rue Richelieu
BUREAU : 350 RUE ST-JEAN, avec B. Houde & Cie, fabricants de tabac, Québec.

POSTE DE COMMEGE A VENDRE

M Brunet, Laurent & Cie, abandonnant les affaires au 1er février prochain, offrent maintenant à vente leur magnifique propriété. Ce messieurs seraient disposés à louer leur magasin à un syndicat ou toute personne qui achèterait leur fonds de commerce. Pour plus d'informations, s'adresser aux propriétaires ou au notaire BOILY.

BRUNET, LAURENT & CIE.

LE

"Marché Français"

Journal quotidien Commercial, Agricole et Maritime

6, place du Louvre, Paris

Indépendamment de sa spécialité pour les grains et farines, qui en fait un journal unique dans cette partie, le *Marché Français* renseigne sur les sucres, huiles, pétroles, vins, alcools, viandes, bestiaux, café, riz, laines, cotons, féculs, pommes de terre, fourrages, légumes secs et tous autres produits.

Sept numéros par semaine

On s'abonne aussi à 1, 2 ou 3 numéros au choix.

"L'ELECTEUR"

Journal d'information politique et générale

(Quotidien et Hebdomadaire)

— o —

TIRAGE CERTIFIÉ :

11,975

Les hommes d'affaires, négociants, industriels, qui désirent se mettre en communication avec le public, nous sauront mieux faire que de lui parler par l'organe de "L'ELECTEUR"

— o —

Département Typographique

Ouvrages typographiques de tous genres exécutés avec soin et promptitude:

- LIVRES
- FACTUMS
- COMPTABILITÉ
- FORMULES EN TOUS GENRES
- CIRCULAIRES DE COMMERCE
- PLACARDS
- PROGRAMMES DE THÉÂTRE
- CARTES DE VISITE
- ETC. ETC. ETC.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Québec

Je, Louis Eugène Thompson, gérant de l'entreprise de "L'ELECTEUR" déclare: Que la circulation régulière de "L'ELECTEUR" est aujourd'hui de onze mille neuf cent soixante et quinze copies 11 515. Et je fais cette déclaration, la croyant consciencieusement vraie et en vertu de l'acte 37 Victoria concernant la suppression des serments extra judiciaires.

LOUIS EUG. THOMPSON.

Déclaré devant moi à Québec le 17 juillet 1884

E. G. MEREDITH, N

L. G. CIABOT

RELIEUR et REGLEUR

34 Cote Lamontagne, Quebec

CET ETABLISSEMENT, quoique récemment fondé, est déjà l'un des plus encouragés, grâce à des prix modérés et à la satisfaction donnée au public en faisant de l'ouvrage de première classe.

Toute commande sera exécutée promptement à des prix défiant toute concurrence

UNE VISITE est sollicitée afin de s'assurer des prix.

Venant d'être reçu

300 MONTRES à remontoir, avec remise à l'heure au pendant, et cadrans en vrai émail, aiguilles de secondes, etc., avec oïtes en nickel; enfin une montre très élégante et très bonne, qui indiquera le temps juste, garantie, POUR \$2.00

Aucune raison quelconque de se passer de montres à un tel prix.

M. Duquet sollicite la visite de tous ceux qui désirent acheter quelque chose dans sa ligne avant d'aller ailleurs, afin de juger de la différence des prix, et de la qualité et qualité des objets, et il se propose de réduire son immense assortiment en vendant à des prix qui défient toute concurrence.

Grand choix de nouveautés pour cadeaux de noces et de fêtes.

CYR. DUQUET,

3 rue St-Jean, Haute Ville, Quebec.

B. LEONARD

Papiers de tentures français et américains

Peinture en bâtiments et

Lettrage d'enseignes

Peintures, Huiles, Glaces

Matériaux pour artistes

Stores et Gardessoleils pour

fenêtres

Rouleaux à ressort pour fenêtres

53, RUE ST-JEAN

HAUTE-VILLE, QUEBEC

THIBAudeau FRERES & C^{ie}

Importateurs et marchands en gros de

MARCHANDISES SECHES

Anglaises, Etrangères et Canadiennes

NOS. 41 ET 43, RUE DALHOUSIE
QUÉBEC

Branches: Thibaudeau, Bros & Co, Montréal.
Thibaudeau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

Jobin & Nadeau

MARCHANDS DE

BOIS DE CONSTRUCTION

— ENCOIGNURE DES —

Rues Colomb et Voltigeurs

St-Roch

Assortiment complet de tous les bois de charpente et de menuiserie du marché. Bois choisis Conditions libérales.

AUX AMATEURS DE

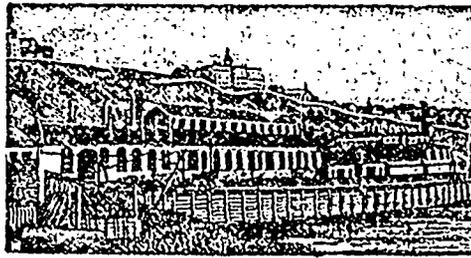
CIGARES DE BON GOUT

FUMEZ LE

PRINCIPI

Cigare de la Havane fait à la main

BEURRERIES ET FROMAGERIES



NOUS AVONS des Bouilloires perfectionnées de tous les types et genres, tel que locomobile, portative, semi-portative, à fourneau rond et à four-carre, multibulaire, etc., etc

Pour les fromageries, nous manufacturons une bouilloire toute spéciale qui est la plus simple, la plus économique et la meilleure dans le marché, la boîte à fumée se trouve à faire partie de la plaque qui forme le corps de la bouilloire, ce qui évite tout courant d'air qui pourrait y pénétrer par les fissures (tel que c'était le cas lorsque nous rapportons les boîtes à la fumée soit en tôle ou en fonte), et qui gêne la "draft" ou le tir du tuyau à la fumée. Elle est du meilleur acier estampé Dazell et contient 23 tubes de 2 poices sur toute la longueur, c'est-à-dire 4 pds. Elle a en plus 5 trants sur toute la longueur de la chaudière, ce qui lui permet de soutenir une pression de 100 lbs, si toutefois il y a besoin, et est pourvue d'un " mud port " sur le devant pour la nettoyer, ce qui est très important; elle est finie partout et est " testée " avant d'être livrée à 150 lbs de pression d'eau froide.

Nous manufacturons cette bouilloire en quatre grandeurs—3½ pds x 21—4" 0" x 24—3½ pds x 26—4" 0" x 26.

En fait d'engins, les propriétaires des nombreuses beurrieres de cette province peuvent certifier ce que notre maison peut faire. Nous venons justement de terminer un nouvel engin qui va révolutionner le marché, car dans la solidité et l'espace, nous avons combiné la force.

Les dimensions de ces engins sont de 4 pieds de long par 15½ poices de largeur sur les coussinets; ils sont activés par une valve à piston et se lubrifient automatiquement par un nouveau système qui assure un graissage sûr et continu et qui n'offre aucun danger en même temps que c'est une grande épargne sur le lubrifiant: la valve à piston assure une marche régulière à l'engin et de tous les systèmes est celle qui est la moins apte à se déranger. Etant automatique, elle ne peut varier et produit en conséquence une grande économie sur le brulage, ce qui est de nos jours une question assez sérieuse surtout pour une beurrière.

L'engin est parfaitement balancé dans toutes ses parties et étant fait interchangeable, aucune partie en cas d'accident à la machine peut être fournie sous le plus court délai.

Le système de régulateur employé est le "Judson" qui est reconnu le meilleur et est de notre propre fabrique.

Les personnes suivantes ont en main de ces engins—A. A. Nicolle, de St-Simon—J. A. Camirand, Sherbrooke—La Beurrière de St-Magloire—J. de L. Taché, Québec—A. Fraser, Fraser-ville Beurrière de St-Pamphile.

Nous aurons à l'Exposition un échantillon de ces engins et nous invitons gracieusement toutes les personnes à venir les visiter.

CARRIER, LAINE & CIE

LEVIS, P. Q.

I. P. DERY

Libraire-Importateur

LIBRAIRIE, RELIURE, PAPETERIE, ETC., ETC.,

EN GROS ET EN DETAIL

40, RUE SAINT-PIERRE,

BASSE-VILLE, QUEBEC

NOUS AVONS REÇU

12 CAISSES D'ARTICLES DE FANTAISIE

Consistant en **POUPÉES, JOUETS** de toutes sortes, Etc., Etc., pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

BOISSEAU & BELAND

J. - B. RENAUD & CIE MARCHANDISES NOUVELLES

Chez N. RIOUX & CIE

Ex navires *Dracona, Arlona, Wanmon*

Vins de Malaga, vins de Sicile, vins d'Oporto et de Bordeaux. Cognacs Hennessy, Martel, J. Robin et autres en fûts et en caisses. Blère et Porter de Burke, Dublin, de Peterson & Helbert. Montarde de Colman, Bleu azur de Colman.

Assortiment général des produits de la célèbre maison Cross & Macwell, marinades et conserves. Gélatine de Cox et autres articles de choix.

N. RIOUX & CIE, 162 ST-PAUL
QUEBEC

EN RÉCEPTION

200 qts HARENG No 1.

100 qts MORUE SALÉE.

Aussi—MELAS-É DES BARBADES.

126 à 140 RUE ST-PAUL

QUEBEC.

PRIX COURANTS EN GROS. — JEUDI, 15 NOVEMBRE 1894

Chaussures	Prix en gros		
	Hommes.	Garçons.	Enfants.
Brogans	\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 70
Cobourgs	0 80 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75
Spilt Balmorals	0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75
Kip	1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0 95
Buff	1 20 1 30	1 00 1 40	0 90 0 00
Veau	1 25 3 85	0 00 0 00	0 00 0 00
Buff Congress	1 25 1 70	0 00 0 00	0 00 0 00
Veau	2 10 3 40	0 00 0 00	0 00 0 00
Spilt boots	1 00 2 15	1 25 1 60	0 00 0 00
Kip	1 50 2 90	1 00 1 90	1 25 1 50
Veau	2 75 3 90	0 00 0 00	0 00 0 00
Bottes en feutre. Ren.	1 50 2 00	0 00 0 00	0 00 0 00
"	1 70 2 50	0 00 0 00	0 00 0 00
Wigwam	0 75 0 90	0 00 0 00	0 00 0 00

A CHEVILLE	Prix en gros		
	Femmes.	Filles.	Enfants.
Spilt Balmorals	\$0 60 à 0 70	0 55 à 0 65	\$0 40 à 0 50
Kip	1 00 1 10	0 85 1 00	0 65 0 70
Buff	0 90 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70
Pebble	1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 60
Buff Bals, clous en cuivre	0 90 1 15	0 90 1 00	0 60 0 65

A COUTURE	Prix en gros		
	Hommes.	Garçons.	Enfants.
Pebbles Boutonnées	1 10 1 30	0 95 1 05	0 60 0 80
Buff lustré	1 10 1 20	0 95 1 05	0 70 0 80
Pebble	1 10 1 50	0 80 1 00	0 65 0 80
Lustré	1 25 1 50	0 80 1 10	0 70 0 85
Chèvre	1 50 1 90	1 20 1 40	0 90 1 15
Veau poll	1 30 1 60	1 10 1 30	0 85 1 00
Chevreau français	1 80 3 50	1 90 2 50	1 40 1 70
Chevreau canadien	1 40 1 75	1 20	1 00

Articles d'assortiment general	
Prix en gros	
Allumettes	" Steamship" \$2 00 0 00
"	" Railroad " 2 00 0 00
"	" Dom'n esc" 2 00 2 00
Anis	0 08 0 10
Barley Pot, qt.	3 90 4 50
" Pearl, qt.	0 00 0 50
Blanc C russe, 100 lbs.	0 50 0 55
Briques à couteaux, doz.	0 35 0 40
Brai. de lampes No 1	0 90 1 00
" No 2	0 80 0 80
" No 3	0 70 0 80
Bouchons comm., gros.	0 20 0 25
" 1c qt., 8 et 0.	0 35 0 45
Brosses 45, 60, 90, 1.25, 1.40	0 60 2 00
Bien Parisien	0 11 0 13
Cable coton 1/4 pcc., lb.	0 18 0 20
Cable Sinal	0 18 0 11
Cable Jute	50 08 0 09
Confitures Crosse	
Blackwell	2 40 2 50
Camomille lb.	0 30 0 35
Clous ronds.	0 10 0 12
Canelle lb.	0 12 0 12
Empois Wte Laundry lb	0 00 0 04 1/2
" Lilly white Gloss	0 07 0 00
Canada Corn Starch	0 00 0 06 1/2
Bensou	0 07 1/2 0 00
Epoussettes, doz.	0 60 2 25
Epingles bois, par 5 srs	0 60 0 65
Essences 55, 1.00, 1.50 doz	0 00 1 75
Essence café, \$2, 3.50 doz	0 00 6 75
Ext bois Campêche 1/4 lb	0 14 0 15
" 1/2 lb	0 13 0 14
" lb	0 12 0 13
Ext bois Campêche asst	0 13 0 14
Ficelles 3 srs, 30 pds	0 45 0 00
" 40 "	0 60 0 00
" 48 "	0 70 0 00
" 60 "	0 85 0 00
" 72 "	1 00 0 00
" 100 "	1 40 0 00
" 6 srs 40 pds	1 00 0 00
" 48 "	1 20 0 00
" 60 "	1 40 0 00
" 72 "	1 60 0 00
" 100 "	2 10 0 00
Gomme arabique	1 00 2 00 0 70
Gingembre	0 18 0 23
Grasse tins	3 lbs 0 00 0 08 1/2
" 5 lbs 0 00 0 08 1/2	
" 10 lbs 0 00 0 08	
" à roues imp 3 doz 0 10 0 60	
" Diamond, doz 0 00 0 75	
" Fraser, doz 0 00 1 00	
Graine de lin	1 lb 0 04 0 05
" moulu	1 lb 0 04 0 05
" canari	1 lb 0 40 0 05
" chanvre	1 lb 0 40 0 05
" Rapé	1 lb 0 00 0 07
" canari paq	1 lb 0 60 0 07 1/2
Hulle castor en boites lb	0 07 1/2 0 09
" 1 oz	0 00 0 35
" 2 oz	0 00 0 45
" 4 oz	0 00 0 65
" 1/2 pts	0 00 0 10
" pts	0 00 0 15
" arts	0 00 0 30 0 00
Houblon assortis	0 16 0 18

Prix en gros	
Hulle oliv Bartu & G	0 75 0 80
" pnts.	0 00 8 50
" Possel.	0 00 2 75
" pnt.	0 00 3 50
Hulle d'olive A. Bosc & Cie:	
Caisses de 12 litres	9 00
" 24 "	9 50
" 48 "	10 00
Unio Clon salad oil, gall.	0 75 0 85
Indigo Madras	0 65 0 70
Lessive commune	doz 0 35 0 37
Lavesuses	1 20 2 25
Mine Royal Home, gros.	1 00 1 65
Poll Rising Sun, doz	0 00 0 70
" petite, doz	0 00 0 40
" pilt Royal Paste, gr.	4 80 0 00
" grand	8 00 0 00
Marinades Morton, doz	0 00 2 40
" Cross & Blackw, dz	0 00 3 25
Moutarde Kens c.	1/2 lb 0 42 0 43
" "	1/2 lb 0 38 0 39
" "	1/2 lb 0 37 0 38
" tins	4 lbs 0 75 0 80
Morue désossée	1 lb 0 06 0 06 1/2
Mèches à l'huile No 1, 2, 3, pt.	10 15 20 0
Muscades blanches	1 lb 0 65 0 70
" non blanches	1 lb 0 00 0 90
Noix, pistaches rôties	1 lb 0 08 0 09
" pecans	1 lb 0 08 0 10
" chataignes	1 lb 0 09 0 10
Noix, Brésil	1 lb 0 00 0 10
" 1/2 molles	1 lb 0 11 0 12
" molles	1 lb 0 12 0 13
Noix, Grenobles	1 lb 0 11 0 12 1/2
Pruneaux	1 lb 0 00 0 07
Chandelle Paraline	1 lb 0 12 0 13
Pipes	en boites 0 60 0 90
Pois fends, qrt. de 196 lbs	3 75 0 00
" tins petits imprtés	0 15 0 15
" tins fins	0 15 0 17
" tins extra fins	0 17 0 19
" Canada, doz	0 90 1 10
Résine G. par 100 lb	0 01 0 00
Riz J.	0 00 3 85
Riz B.	sacs 250 lbs 0 00 3 60
Riz B.	pr 5 sacs 0 00 3 55
" English style	0 00 3 40
" Pearl" Sagou	0 04 1/2 0 05
Riz Patna	1 lb 0 04 0 05
Sardines 1/2 canad. boîte	0 00 0 05
" 1/4 frs	boîte 0 07 1/2 12 1/2
" 1/2 frs	boîte 0 12 1/2 0 15
" smelts, tins	0 04 0 04 1/2
Sagou	1 lb 0 05 0 06
Seaux 2 cercles	doz 1 60 1 70
" 2 "	doz 1 80 1 90
Sel fin, quart	3 lbs 2 90 3 00
" 5 lbs	2 75 2 80
" 7 lbs	2 40 2 60
Sel gros livré	en sac 0 00 55
Svns bite 1.20 à 1.70	2.20 0 00 3 50
Sav de Marseille	en bo 08 0 10
Soda à laver, par 100 lbs	0 90 1 00
" à pâte, par 112 lbs	2 40 2 50
Souffre poudre	1 lb 0 03 0 04
" bâtons	1 lb 0 03 0 04
Taploca perlé	1 lb 0 00 0 00
Taploca Flake	1 lb 0 00 0 00
Tabac rose	0 32 0 34

Prix en gros	
Vinigrès cruchés, fran.	
gals	1 90 2 00
" Canada	2 20 0 00
" Bordeaux	gal 0 65 0 70
" Malt	gal 0 50 0 55
Vernis à harnais	gal 0 00 1 80
" par doz	10 1 20
" à tuyaux	gal 0 00 0 90
" par doz	9 50 0 90
Eaux de Javello " Cor-	
mond" grosse	7 50
" doz	0 70
Bains Bégu	
Balats No 1-4 eds manc verni	\$3 70
" 1-4 "	3 35
" 3-4 "	3 15
" 4-4 "	2 95
" 5-4 "	2 50
" 7-3 "	2 30
" 8-3 "	1 90
" 9-3 "	1 70
" 10-2 "	1 50
" 11-2 "	blanc 1 40
" 12-1 "	1 25
Enfant 1-2 "	peint 1 25
" 2-1 "	1 10

Conserves	
Homards	par doz 1 75 1 90
Maquereau	doz 1 00 1 00
Eperlan, par doz	0 09 0 55
Saumon, par doz	1 25 1 75
Chaus, 1-lb tins par doz	1 40 1 50
Huitres 1 "	1 35 1 50
do 2 "	2 60 0 00
Tomates	0 95 1 00
Pêches, 2 lbs	2 00 2 40
" 3 "	2 80 3 25
Poires, 2 lbs tins, doz	1 75 1 90
" 3 "	2 50 2 80
Fraises	1 75 2 00
Pommes, tins gal	2 50 0 00
" 3 lbs	0 00 1 00
Blé d'Inde, 2 lbs	0 95 1 15
Ananas	2 25 3 00
Blancs, 2 lb	0 70 0 80
Blancs 3 lb	0 85 0 90
Pois canad., 2 lb tins	0 95 1 25
Beuf, 1 lb	1 45 0 00
" 2 lbs	2 50 0 00
" 4 lbs	17 50 0 00
Langues de boeuf lb dz	4 00 0 00
" 2 lbs	7 25 0 00
Beuf salé, 1 lb	1 50 1 55
" 2 lb	2 55 2 65
" 4 lb	5 25 5 35
" 6 lb	8 50 9 00
" 14 lb	18 00 0 00
Pêches en saux	0 75 0 90

Conteurs	
Blanc de plb p. keg	25 lbs 1 15 1 30
" No 1 100 "	4 50 5 75
" No 2 "	4 25 4 50
" sec p. 100 lbs	5 00 5 50
Litharge et minium	4 00 4 50
Rouge de Venise	1 50 1 75
Ocre jaune	1 25 2 00
Blanc Céruse	0 40 0 60
Terre de pipe	0 00 0 00
Mastic	2 00 2 50
Vert de Paris	0 13 0 14

Cuirs	
Cuir à sem. 1 B.A.	p. lb 0 20 à 0 23
Cuir à sem. 2 B.A.	p. lb 0 18 0 20
Cuir à sem. ordre 1	p. lb 0 16 0 18
Cuir à sem. ordre 2	p. lb 0 15 0 16
Slaughter	p. lb 0 18 0 23
Harnais	p. lb 0 19 0 26
Vache cirée mince	p. lb 0 24 0 33
Vache chée forte	p. lb 0 25 0 33
Vache sur le grain	p. lb 0 22 0 24
Vache grain écoss.	p. lb 0 33 0 38
Taure française	p. lb 0 80 0 90
Taure anglaise	p. lb 0 60 0 70
Taure canadienne	p. lb 0 30 0 35
Veau canadien	p. lb 0 45 0 65
Veau français	p. lb 1 10 1 20
Vache fendue moy.	p. lb 0 10 0 15
Vache fendue forte	p. lb 0 15 0 18
Vache fendue ple	p. lb 0 13 0 17
Carton cuir can.	p. lb 0 00 0 10
Cuir verni grainé	p. pd 0 00 0 16
Cuir verni uni	p. pd 0 00 0 16
Buff cow	p. pd 0 8 0 10
Pebble cow	p. pd 0 8 0 9 1/2
Cuir graulé	p. pd 0 10 0 12
Chevreau glacé	0 18 0 20
Mouton mince, par lb	0 30 0 40
Mouton épais, par lb	0 00 0 45
Brush kid	0 8 0 9
Russet pesant	0 40 0 50
" No 2	0 20 0 30
" à selleria	doz 8 00 9 00

Prix en gros	
Intl, veau fr	0 60 0 70
English Oak	0 00 0 00
Rough	0 14 0 17
Douglas extra	0 28 0 30
" No 1	0 18 0 20
" ordinaire	0 10 0 16

Drogues et produits chimiques	
Acide Tartrique	0 30 0 33
Acide Carb. Cryst. Md	0 35 0 40
Acide Oxal	0 12 0 15
Acide sulfur. Carboy.	0 03 0 03 1/2
Acide nitrique	0 09 1/2 0 10
Acide hydrochlor	0 03 0 03 1/2
Acide acétique glacé	0 08 0 33
Alcôls du Cap	0 14 0 15
Antipyrine, oz	1 10 1 15
Antimoine noir	0 12 0 15
Ammon. carb.	0 00 0 18
" " keg	0 00 0 12 1/2
Benzino	0 30 0 40
Bismuth subn.	oz 0 00 0 20
Bismuth subn. fr.	oz 0 00 0 25
Borax crist	0 09 0 10
Borax poudre	0 10 0 11
Blearb. potasse	0 15 0 17
Blearb. soude	keg 2 50 2 75
Camphre Howard	1 oz 0 72 0 75
Camphre allem.	4 oz 0 65 0 70
Crème de tartre angl.	0 22 0 25
Comperose	baril 0 00 0 01
Chlorate de potasse	0 21 0 25
Chlor. chaux paq. 1/4 lb	0 00 0 60
" " " keg	0 00 0 05
Cire blanche	0 65 0 70
" paraffin	0 20 0 25
Cire jaune	0 40 0 45
Créosote de Hêtre oz.	0 20 0 25
" exot	0 12 0 15
Citr. de fer et quin. oz	0 20 0 25
Citr. stryeh. oz	0 15 0 18
Glycerine	0 20 0 25
" S.G. 1260 Can	0 16 0 18
Gomme arabique com.	0 24 0 25
" bl.	0 45 0 50
" catechu	0 14 0 16
" shellac orange	0 38 0 40
" adraganthe c.	0 50 0 57
" Ire q.	0 70 0 72
Hulle de castor au Can	0 07 1/2 0 09
Hulle d'olive (c.s.) gal	0 90 1 00
Hulle foie de m. Norv.	1 50 1 60
" Terr.	1 10 1 20
" de citron extra	2 30 2 60
" de menthe H. oz.	0 00 0 40
" à moulin	gal 0 90 1 00
" de Bergm. ext. oz	0 00 0

PRIX COURANTS EN GROS. - JEUDI, 15 NOVEMBRE 1894.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Caffe vert, Mocha) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Sucres, Jannes raffinés) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Métaux, Barbadois) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Fruits, Oranges, Raisins) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Fourrages, Les prix ci-dessous) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Grains et Farines) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Farines, Patente d'hiver) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Huile, Huile de morne) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Laine, Toison du Canada) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Bois, Bois de construction) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Pin, Pine strips) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Tuyaux en grès) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Coudes ronds) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Tuyaux réduction) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Connection simple) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Connection double) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Syphon) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Tuyaux à cheminée) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Sifon) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Plomb) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Zinc) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Actr) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Fer en gueuse) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Fer en barres) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Tôle) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Etamée) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Ferblanc) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Feuillard) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Quincaillerie) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Fers à cheval) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Fers à Repasser) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Fiches) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Coupées, toutes dimen) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Présacés, do) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Escompte, 15 p. c.) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Fil de fer) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., Poil de No 1) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., No 9) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., No 10) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., No 12) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., No 8) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., No 9) and Price in gros.

Table with 2 columns: Description of goods (e.g., No 10) and Price in gros.

**TOU, VIOLENTE, RHUMES NEGLIGES, BRONCHITES CHRONIQUES,
CRACHEMENTS DE SANG, CATARRHES,
Asthme, Consommption**



Maladies traitées avec succès par le VIN A LA CREOSOTE DE HÊTRE

Un AGENT COMMISSIONNAIRE bien connu écrit :

Dr ED. MORIN & CIE,

Messieurs,—Je me fais un devoir de faire connaître au public que votre

VIN A LA CREOSOTE DE HÊTRE

est le meilleur de tous les remèdes que j'ai employés pour me guérir d'une bronchite aiguë. L'action de votre remède a été très prompte, et les résultats obtenus par son usage ont été merveilleux dans mon cas. Je le crois le seul remède certain pour guérir les bronchites.

Votre dévoué,

A. H....., Québec.

Diplômé à l'Exposition de Québec, 1894

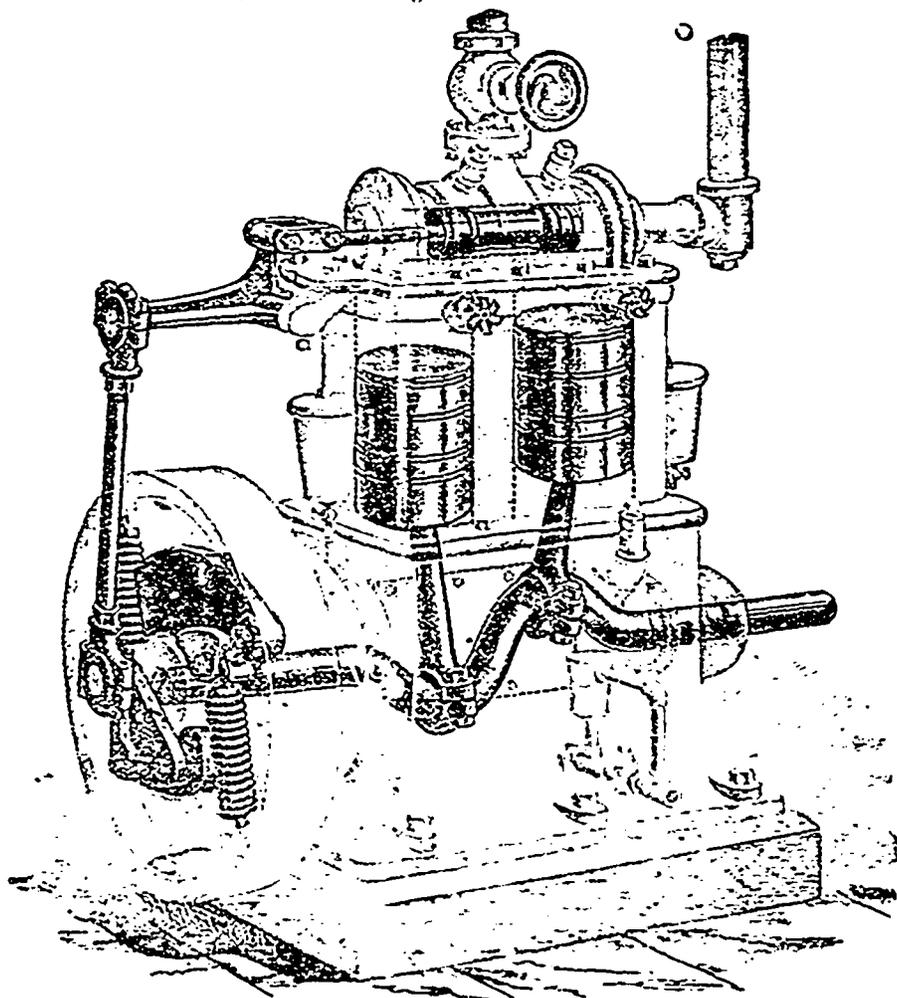
L'engin Westinghouse

Machine à vapeur parfaite, la plus économique et la moins dispendieuse

Gréments de Scies rondes, Moulanges d'acier Vessot

LES PLANEURS "MCGREGOR"

sont les meilleurs outils connus pour le prix



LA CENTRIFUGE IMPERIALE N'EST PAS BATTUE
TOUTES ESPECES DE MACHINES AMELIOREES

VIDAL, FILS & CIE
97-99-101. RUE ST-PAUL, QUEBEC